LA LIBERTÉ

Depuis 1913

JOURNAUX CENTENAIRES DU CANADA
CENTENARY NEWSPAPERS OF CANADA

ACTUEL



Archives La Liberté

Gracieuseté Cécile Fortier

LUMIÈRE SUR FEMMES DE L'OMBRE

La réalisatrice Danielle Sturk (à gauche) lève le voile sur l'engagement et le dévouement des religieuses au Manitoba. Le film *Soul Sisters* donne la parole à ces femmes qui travaillent dans l'ombre et qui ont façonné bien des aspects de la vie laïque d'aujourd'hui . Sœur Cécile Fortier (photo de droite) s'est confiée à notre journaliste Barbara Gorrand.

6-7

BE canadian
READ FRENCH

proposé par Laurent Poliquin dans le cadre du concours de slogan de La Liberté

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
2,20 $ + TAXES

WWW.LA-LIBERTE.MB.CA

VOL. 103 N° 28 • 26 OCTOBRE AU 1ER NOVEMBRE 2016
SAINT-BONIFACE

SUR LES ONDES DE LA JOIE DE VIVRE

photo : Barbara Gorrand

Envol : un quart de siècle bâti sur le bénévolat

C'est par une journée spéciale de diffusion sans interruption que la radio communautaire Envol 91 a fêté vendredi 21 octobre les 25 ans de son lancement.

Tout un accomplissement, estime Yaya Doumbia, directeur général par intérim : « Je suis fier de tout le travail accompli grâce au soutien de la communauté, et surtout de l'apport inestimable des bénévoles. Je suis fier de l'équipe, et je suis conscient de la lourdeur de la tâche qui nous attend pour assurer la pérennité de la radio. »

Une trentaine d'invités sont passés derrière le micro au cours de la journée, qui marquait aussi le lancement de son fonds « 25-25-25 » à Francofonds, soit 25 000 $ pour les 25 ans de la radio avant le 25 décembre.

Mais que les auditeurs se rassurent : pour marquer son quart de siècle, la direction et le conseil d'administration (presque au complet sur la photo) ont prévu des célébrations pendant un an.

On peut voir de gauche à droite, à l'arrière plan : Julien Desaulniers, Jean-Luc LaFlèche, Joel Martine, Yaya Doumbia (directeur) et à l'avant plan, Françoise Vrignon-Tessier et Jonas Desrosiers (absents de la photo : Yves Labrèche et Élizabeth LaRue).

Tous les détails dans le cahier spécial encarté dans cette édition.

Citation DE LA SEMAINE

« À la rentrée scolaire, les autres enfants étaient bien en avant de moi. À l'examen de français de l'Association d'éducation à la fin de l'année scolaire, j'ai obtenu 98 %. Sur le certificat, c'est indiqué "Avec grande distinction". »

Mona Cochingyan était l'une des premières élèves de l'école Lacerte, qui fête cette année son 50e anniversaire. À l'époque, les deux parents devaient en principe être francophones. La directrice , Anna Marion, a accepté de faire une exception pour la jeune fille dont le père était un Philippin d'origine chinoise. Récit d'une histoire à succès. **| Pages 10 et 11.**

Gagnant du grand prix d'Excellence générale DE L'ASSOCIATION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

Le SOMMAIRE

LA LIBERTÉ

Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : (204) 237-4823
Télécopieur : (204) 231-1998
www.la-liberte.mb.ca
Ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi

LE JOURNAL

Directrice et rédactrice en chef :
Sophie GAULIN
la-liberte@la-liberte.mb.ca
Directrice adjointe :
Lysiane ROMAIN
Rédacteur en chef associé :
Bernard BOCQUEL
bbocquel@mymts.net
Journaliste :
Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca
Journaliste et Webmestre :
Barbara GORRAND
presse3@la-liberte.mb.ca
Chef de la production :
Véronique TOGNERI
production@la-liberte.mb.ca
Adjointe à la direction
Facturation/Abonnement :
Roxanne BOUCHARD/Marta GUERRERO
administration@la-liberte.mb.ca
Caricaturiste :
Cayouche (Réal BÉRARD)

LA LIBERTÉ RÉD

La Liberté Réd est un département de services en rédaction, graphisme, marketing, communication et production vidéo.

Coordonnatrice :
Lysiane ROMAIN
promotions@la-liberte.mb.ca
Publi-reporters :
Camille HARPER-SÉGUY
presse2@la-liberte.mb.ca
Morgane LEMÉE
presse5@la-liberte.mb.ca
Manella VILA NOVA
presse4@la-liberte.mb.ca
Marouane REFAK (vidéos)
presse6@la-liberte.mb.ca

Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. L'heure de tombée pour les lettres à la rédaction est le vendredi 12 h pour une possible parution le mercredi de la semaine suivante.

Veuillez noter que les chroniques publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteurs et pas forcément celle du journal.

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel :
Manitoba : 64,50 $
(TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada : 69,85 $ (TPS incluse)
États-Unis : 180,50 $ • **Outre-mer :** 247 $

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

ISSN 0845-0455





« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques, qui relève de Patrimoine canadien. »



ACTUALITÉS

À VOUS *la parole*



Faire la radio, c'était vivre la radio

Madame la rédactrice,

En cette année qui marque le 25e anniversaire de la radio communautaire Envol 91 FM, je tiens à écrire un petit mot pour faire part du plaisir que j'ai eu à y animer l'*Apéro du samedi* pendant quinze ans, soit de juillet 1999 à juillet 2014. Dû à un voyage relié à mon travail, je n'ai pas pu participer au cahier souvenir d'Envol publié cette semaine dans *La Liberté*. Voici donc quelques pensées et souvenirs en guise de témoignage.

Durant ces quinze années, chaque samedi je m'envolais littéralement vers Envol pour un nouvel *Apéro*, toujours aussi fébrile une semaine après l'autre. Je passais mes moments libres à planifier la prochaine émission, à rechercher la chanson qui cadrerait bien avec tel sujet, à découvrir des chansons nouvelles à partager avec les auditeurs, à faire des montages d'entrevues ou autres…. Comme quoi faire de la radio, c'était pour moi surtout vivre la radio! Un peu de modération s'imposait, d'où cette pause…

Envol m'a permis non seulement de donner libre cours à ma passion d'animer, mais aussi de vivre plusieurs expériences communautaires remarquables. Quelle belle façon de rencontrer des gens d'ici et de partout. Par exemple notre émission-marathon en décembre avec Denise Lécuyer, le *Punch-Apéro* de Noël, a duré plusieurs années et nous a permis d'accueillir beaucoup de gens en studio ou au téléphone. Des auditeurs qui racontaient, chantaient, jouaient de la musique ou partageaient des anecdotes. Nous aurons le plaisir de refaire cette émission ce 17 décembre à Envol, de midi à 18 h, alors c'est une invitation à tous d'y participer.

En terminant je veux remercier sincèrement l'équipe, la direction et le CA d'Envol de m'avoir donné la chance de vivre une si belle aventure. Et aux auditeurs qui aimaient bien écouter l'*Apéro*, je vous dis un gros merci, vous me manquez énormément.

Hélène Perreault
Le 20 octobre 2016

Qui est Donna Miller?

Madame la rédactrice,

Les nominations au premier Conseil consultatif des affaires francophones retiennent beaucoup l'attention, comme il se doit.

Cependant, je ne peux m'empêcher de m'interroger sur la co-présidente, Donna Miller, la greffière du Conseil exécutif.

Sans doute faut-il se réjouir que la plus haute fonctionnaire du gouvernement du Manitoba siégera au Conseil.

Mais j'ose rappeler que c'est elle qui, alors avocate à l'emploi du Manitoba, a dû s'opposer aux parents franco-manitobains lorsqu'ils se sont présentés devant la Cour suprême en 1992 pour faire valoir leurs droits en vertu de la Charte canadienne.

Y a-t-il lieu de croire que depuis lors Mme Miller a changé son fusil d'épaule en ce qui concerne la francophonie manitobaine?

En tout cas, sa nomination suscite chez moi cette réflexion : qu'en est-il de ses allégeances et de ses plus profondes convictions?

Gilbert Savard
Le 20 octobre 2016

« TROIS VOIX À LA 3 »



Michel Lagacé

Justin Trudeau va-t-il faire d'une pierre deux coups?

Durant la campagne électorale de 2015, Justin Trudeau a été catégorique : « Nous sommes déterminés à faire en sorte que l'élection de 2015 soit la dernière élection fédérale organisée selon un scrutin majoritaire uninominal à un tour ».

La semaine dernière, le Premier ministre a mis en doute son engagement de réformer le système électoral. Il a expliqué que sa promesse pourrait être la victime de son propre succès : les Canadiens étaient tellement insatisfaits du gouvernement conservateur qu'ils voulaient une réforme électorale pour s'en défaire. Ils sont maintenant tellement satisfaits de leur gouvernement que la volonté de changer le système est moins « percutante ». Traduction : quand les libéraux perdent les élections, il y a un besoin urgent de changer le système électoral. Mais quand ils gagnent, ce besoin disparaît.

Il y a dans les déclarations du Premier ministre un rappel éloquent de l'arrogance et de l'opportunisme historiques du parti libéral. Il n'y avait pourtant aucun besoin pour M. Trudeau de se prononcer à ce moment-ci. Le 1er décembre, un comité parlementaire doit déposer un rapport sur la question. Si le Premier ministre veut ensuite saboter les recommandations du comité, il n'a qu'à annoncer qu'il est d'accord avec les conservateurs et organiser un référendum. Depuis 2005, les électeurs de trois provinces ont rejeté des propositions de réforme électorale. Il y a fort à parier que dans leur ensemble les Canadiens en feraient autant. M. Trudeau pourrait ainsi faire d'une pierre deux coups : respecter son engagement de la dernière campagne électorale et assurer l'échec de toute réforme.



Raymond Hébert

Trudeau abdique déjà… quel dommage!

Justin Trudeau a juré, dur comme fer, que l'élection fédérale de 2015 serait la dernière menée sous notre système électoral actuel. Il préférait, nous assurait-il, d'autres systèmes, plus démocratiques. Or on apprend que son enthousiasme en faveur d'une réforme refroidit.

Voici le problème : en 2011, Stephen Harper a obtenu 40 % du vote populaire, mais 54 % des sièges à la Chambre des communes. Ce qui lui a permis de gouverner en autocrate pendant quatre ans. En 2015, Trudeau a emporté 39 % du vote populaire, ce qui lui a aussi donné 54 % des sièges à la Chambre des communes. Bravo pour lui. Mais cela veut dire que, encore une fois, 60 % de l'électorat n'a pas voté pour le gouvernement.

D'autres exemples de la distorsion du système. En 1993, Kim Campbell obtient 16 % du vote et deux sièges. Elle aurait pu en récolter 47 dans un système basé sur la proportionnalité pure. En 2011, Ignatieff reçoit 19 % du vote et 34 sièges plutôt que 58.

Les partis perdants auraient eu amplement l'occasion d'instaurer un système électoral plus équitable. Ils ont refusé de le faire et ont subi un désastre électoral par la suite. C'est vrai notamment des progressistes-conservateurs de Brian Mulroney avant Campbell et des libéraux de Jean Chrétien avant Ignatieff. En d'autres mots, le parti gagnant découvre toujours les merveilles du statu quo.

Justin Trudeau semble maintenant se rallier à cette position, sans penser à l'avenir de son parti. Et encore moins à la démocratie canadienne.



Antoine Cantin-Brault

Éloge de l'incertitude

À l'heure des plans stratégiques, des rapports de priorisation et autres processus de rationalisation, il est plus que nécessaire de célébrer l'incertitude. Il y a cette manie procédurale aujourd'hui à vouloir tout encadrer qui sape à la base la créativité et l'inventivité.

On ne peut éviter complètement ces processus de rationalisation puisqu'ils répondent à une logique économique : on doit pouvoir montrer, par le biais de ces processus, qu'une organisation qui dépend d'investissements publics et/ou privés est viable pour le bailleur de fonds.

Mais l'aliénation doit s'arrêter quelque part. Une bonne partie des organisations subventionnées ont d'autres buts que leurs subventionneurs et ne doivent justement pas les perdre de vue.

Plusieurs organisations sont d'abord centrées sur l'humain et cadrent mal dans la logique de l'efficacité mesurable objectivement qui anime les processus de rationalisation. Ces organisations, qui œuvrent dans la culture et l'éducation par exemple, doivent plutôt faire la part belle à l'incertitude, c'est-à-dire à une certaine imprécision dans les manières d'atteindre leurs objectifs et aussi dans la façon de réinventer ces objectifs en fonction de la mouvance inéluctable de l'humain.

L'incertitude n'est pas à confondre avec la confusion car la confusion aussi gêne la créativité. Plutôt, l'incertitude est cet espace de liberté par lequel l'individu peut être dit auto-nome, c'est-à-dire capable de se donner à soi-même ses propres directives. En décidant tout d'avance, on ne fait plus confiance à l'autonomie des gens puisqu'ils doivent répondre à des directives qu'ils n'ont pas librement choisies et qui, de plus, risquent d'être bientôt périmées.

Éditorial



par Bernard Bocquel
bbocquel@mymts.net

Le danger du communautairement correct

C'est par un homme de foi qu'un jour de 1995 une lumière s'est faite. Durant une conversation avec l'abbé Maurice Deniset-Bernier, l'ancien curé de la Cathédrale (1959-1969) offre la remarque suivante : « Vous savez, le mot de communauté était réservé jusqu'à la fin des années 1960 aux congrégations religieuses. »

Quelle révélation quand on sait que la Société franco-manitobaine a été fondée en décembre 1968 sur la prémisse qu'il existait une « communauté franco-manitobaine ». Le mot « communauté » avait l'avantage de résonner comme un appel, un cri de ralliement puisqu'il était alors encore chargé de religiosité. Même si à peu près plus personne ne croyait au mot d'ordre « La langue gardienne de la foi », au fond des cœurs vibrait la conviction qu'il fallait *croire* à l'avenir de la langue française.

La notion de « communauté franco-manitobaine » à laquelle ont souscrit les jeunes *baby-boomers* militants est pour ainsi dire devenue du jour au lendemain une vérité intouchable. L'idée même de remettre en cause l'existence de cette communauté devenait donc inconcevable. Les personnes qui siégeaient au conseil d'administration de la SFM étaient des croyants communautaires qui, à l'occasion, formaient des clans pour cause d'égo surgonflé ou de divergence tactique.

Jamais ces luttes intestines n'ont remis en question la raison d'être de la sacro-sainte « communauté franco-manitobaine ». Pour la simple et bonne raison que c'est en son nom que l'on demande de l'argent du Fédéral, qui subventionne toujours (bon an mal an) la SFM au nom de la dualité linguistique.

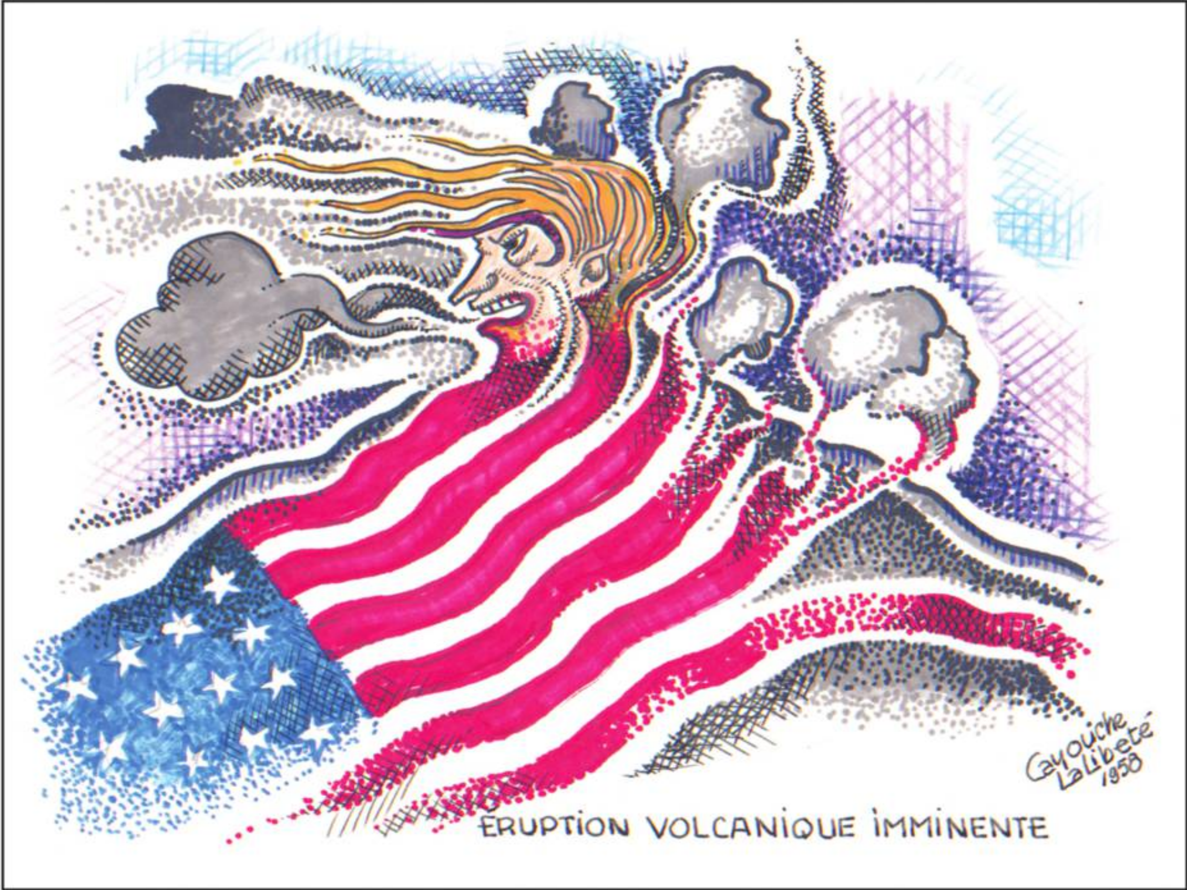
Malgré la multiplication des organismes mis sur pied pour répondre aux intérêts spécifiques de divers segments de la francophonie manitobaine, la SFM incarne depuis bientôt cinq décennies la « communauté francophone », comme on le dit plus souvent de nos jours. L'idée de préférer « francophone » à « franco-manitobain » servant à signaler une ouverture aux francophones issus de l'immersion, aux nouveaux arrivants, d'Afrique ou d'ailleurs, et aux francophiles.

Mais quelle que soit la bonne volonté affichée, incontournable reste le poids de l'histoire. En effet, dès la naissance de la « communauté franco-manitobaine » censée sauver la langue française, une division a vu le jour entre ceux qui avaient besoin d'appartenir à une communauté pour se concevoir un avenir, pour se sentir plus forts peut-être, et ceux qui n'en voyaient pas la nécessité pour vivre une partie de leur vie en français. Affaire de mentalité, de tempérament, de personnalité.

Par la force de la logique minoritaire, un glissement vers le « communautairement correct » propre à toutes les chapelles, églises ou autre culte devenait inévitable. Les tenants de la « communauté franco-manitobaine » ont créé à la longue une culture faite de codes et de conventions tacites destinés à protéger l'existence même de la communauté à laquelle ils s'identifient. Cette dérive peut engendrer des silences étouffants lorsque la culture en question n'est pas tempérée par un esprit qui puise sa source dans un authentique amour.

Comment nier que depuis longtemps, peut-être même depuis toujours, les adhérents au dogme de la « communauté franco-manitobaine/francophone » se sont condamnés, en cas de divergence, à ne pas exprimer le fond de leur pensée? Dans la vraie vie des églises, la peine peut aller jusqu'à l'excommunication. Dans la version linguistique du système communautaire, les libres penseurs risquent l'ostracisme.

En 1968, l'abbé Maurice Deniset-Bernier, homme de conviction non dénué de courage, a été apparemment le seul du clergé de l'archidiocèse de Saint-Boniface à se prononcer publiquement en faveur de la SFM. Ses confrères prêtres ne pouvaient encore admettre la mort de l'Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba. Il n'est jamais facile de prendre acte de nouvelles réalités.





Le journal *La Liberté* est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire. Merci d'envoyer vos lettres au plus tard le vendredi avant midi pour une possible parution la semaine suivante à l'adresse **la-liberte@la-liberte.mb.ca.**

UN PRIX NATIONAL POUR MIGUEL VIELFAURE

Étchiboy, le « p'tit gars » grandit encore

Le Réseau de développement économique et d'employabilité du Canada a décerné à l'entreprise manitobaine Étchiboy le Laurier de l'entreprise dirigée par un jeune entrepreneur.


Barbara
GORRAND

presse3@la-liberte.mb.ca

C'est devant un parterre de chefs d'entreprises et de représentants économiques des communautés francophones et acadienne que le Franco-Manitobain Miguel Vielfaure a reçu tout récemment (1) le prix 2016 de l'entreprise dirigée par un jeune entrepreneur, parmi les cinq prix nationaux décernés.

Pour l'occasion, le chef d'entreprise était accompagné de sa sœur Sophie, comme un rappel de l'attachement de Miguel Vielfaure aux valeurs familiales et à la place primordiale des femmes dans son entreprise.

En créant Étchiboy – « Eh, p'tit gars » en métchif – en 2006, le Métis originaire de La Broquerie était résolu à faire de son entreprise de création de produits artisanaux un exemple de commerce équitable. Avec la volonté chevillée au corps d'améliorer les conditions de vie des populations quechua laissées-pour-compte au Pérou, il s'est attaché à faire travailler 25 mères célibataires sur des métiers à tisser manuels, dans le respect de la tradition autochtone.

Dix ans plus tard, Étchiboy demeure la seule entreprise de commerce équitable de produits d'influence métisse au Manitoba. Elle distribue ses produits à travers 30 boutiques réparties aussi bien au Canada qu'à travers le monde. Elle fournit plus de 100 structures métisses canadiennes, et est représentée dans les boutiques de 17 musées ou sites historiques du Canada, dont le Musée canadien pour les droits de la personne, situé à Winnipeg.



Gracieuseté Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba.

Miguel Vielfaure, en compagnie de sa sœur Sophie, lors de la remise de prix à Edmonton.

Il reste qu'aux yeux de Miguel Vielfaure, sa plus grande réussite tient au fait « qu'en 10 ans, jamais une de ces femmes qui travaillent avec nous n'a quitté l'entreprise. Cela me permet de vraiment bien dormir la nuit! »

Un tel engagement ne pouvait qu'être salué par le Réseau de développement économique et d'employabilité du Canada (RDÉE), à l'heure de remettre ses Lauriers de la PME 2016. C'est avec un grand sentiment de fierté que Miguel Vielfaure a accueilli cette récompense : « C'est un très grand honneur pour Étchiboy, d'autant que tous les autres candidats étaient également très forts. Depuis, je n'arrête pas de recevoir des appels et des courriels de félicitations. C'est dire la place particulière d'Étchiboy dans le cœur des gens, qui sont heureux de voir l'entreprise réussir. Nous sommes en pleine période de croissance et ça nous donne beaucoup d'énergie pour continuer. »

(1) Les prix ont été remis le 22 octobre à Edmonton.

D'autres entreprises honorées

Si la réussite d'Étchiboy a été saluée sur le plan national, le terreau manitobain semble résolument profitable aux entreprises.

Ainsi la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface vient d'annoncer la liste des récipiendaires des prix d'Entrepreneurship 2016, qui seront formellement honorés le 16 novembre prochain. Il s'agit de :

- Shawn Brandson (Promenade Café and Wine et Gibraltar Dining Corp.) : prix de distinction en innovation.

- Mathieu Manaigre (Avenir IT) : prix jeunesse en innovation.

- Jean-Marc Champagne-Brunet (Glass Lab Inc.) : prix jeunesse en innovation.

- Janelle et Jérémie Wookey (Wookey Films Inc.) : prix jeunesse, domaine communautaire.

- Andréanne Dandeneau (Voilà Designs) : prix jeunesse en environnement.

Andréanne Dandeneau, d'ailleurs, vient aussi d'obtenir le Excellence in Aboriginal Small and Medium Enterprises (SME) Award, lors de la 12e cérémonie récompensant l'excellence des entreprises autochtones dans la province.

SŒURS DE CŒUR (1 DE 2)

DANIELLE STURK, RÉALISATRICE DE *SOUL SISTERS*

« Mettre en lumière ces femmes de l'ombre »

La réalisatrice de Winnipeg a travaillé durant deux ans pour lever le voile sur l'humanité des sœurs du Manitoba. Sans fard et sans trucage.

Barbara GORRAND

presse3@la-liberte.mb.ca

Quand elle a appris que l'Association catholique manitobaine de la santé lançait un appel d'offre pour réaliser un documentaire rendant hommage aux religieuses de la province, Danielle Sturk n'a pas hésité longtemps. D'une part, c'était l'occasion pour elle de travailler avec une société de production anglophone, *Buffalo Gal Pictures*, ce qu'elle n'avait jamais fait auparavant.

Mais pour qui connaît l'engagement de cette chorégraphe venue à la réalisation par amour de l'image, c'était surtout l'occasion de donner la parole à des femmes trop souvent silencieuses.

« Dans la plupart de mes films, je suis interpellée par des femmes fortes. Fortes d'esprit, mais pas forcément reconnues. Comme dans *Inspire Expire* (1), où j'ai suivi une infirmière en soins palliatifs à l'Hôpital Saint-Boniface, dans ce travail de l'ombre pourtant essentiel. C'est la même chose avec les sœurs. D'autant que dans l'église catholique, elles n'ont pas vraiment de voix et cela me dérangeait. »



Archives La Liberté

La réalisatrice s'est effacée pour donner une voix aux sœurs dans son documentaire.

Danielle Sturk a fait ses recherches. Avec l'appui des producteurs et de l'Association catholique manitobaine de la santé, « mais en totale liberté », elle est allée à la rencontre de ces témoins de l'Histoire. Un exercice frustrant pour la réalisatrice qui a dû choisir parmi des centaines de sœurs, actives au sein de 25 congrégations.

Mais un exercice qui a aussi conduit à une révélation : « C'était un véritable privilège de pouvoir passer du temps précieux avec ces femmes qui m'inspirent et pour qui j'ai un énorme respect. J'ai eu l'opportunité de pouvoir connaitre ces religieuses de façon plus personnelle. Je suis heureuse de partager ça avec le public. Parce que dans cinq ou 10 ans, certaines ne seront plus là. Il était temps de mettre en lumière ces femmes de l'ombre. De les montrer dans le monde, hors de l'église. J'ai choisi d'aller au plus profond, de les humaniser, de montrer leur douceur. »

Un parti pris qui tranche avec la force des sujets abordés? « On parle de féminisme oui, mais sans dire le mot. On évoque la cicatrice des écoles résidentielles. Il y a comme cela plusieurs thèmes sous-jacents. Et puis en trame de fond, on suit l'artiste Madeleine Vrignon en pleine conception de la statue qui honore les sœurs (2). C'est une grande fierté d'avoir participé à ce projet fait au Manitoba, pour le Manitoba et par le Manitoba. »

Car de Danielle Sturk à Gabriel Levesque (image), en passant par Brian Rougeau (montage), Norman Dugas (son) et Oscar Fenoglio (musiques), ce documentaire dont les droits ont déjà été achetés par Vision TV, l'équipe de *Soul Sisters* est enracinée dans cette province qui honore aujourd'hui ces femmes de cœur.

(1) Réalisé en 2009.

(2) Dévoilée le 20 juin 2016 dans le nouveau Jardin du patrimoine, à l'angle des avenues Taché et Cathédrale.

L'évènement final

Dimanche 6 novembre marquera l'évènement final du projet *Legs de traditions de soin, courage et compassion*, initié en mars 2015 par l'Association catholique manitobaine de la santé.

L'initiative vient ainsi saluer 175 ans d'engagement des religieuses dans la province, aussi bien dans les domaines de la santé que de l'éducation ou des services sociaux.

Dès 16 h 30, au Centre de recherche Albrechtsen de Saint-Boniface, les organisateurs diffuseront le documentaire *Soul Sisters* réalisé par Danielle Sturk. Puis à 18 h 15 c'est le livre officiel issu du projet et publié aux Éditions des Plaines qui sera présenté.

Une deuxième projection du documentaire est prévue à 19 h.

L'ensemble de l'évènement est gratuit, mais le nombre de places est limité. Pour réserver, contacter Colleen Dacquay au 204-258-1054 ou 233-ALLÔ.

SŒURS DE CŒUR (2 DE 2)

SŒUR CÉCILE FORTIER, 60 ANS AU SERVICE DES AUTRES

« N'aie pas peur, j'ai rempli ma vie »

La supérieure générale des Missionnaires oblates se livre à l'occasion de la sortie du documentaire *Soul Sisters*. Le film rend hommage aux religieuses qui ont façonné l'histoire du Manitoba. Avec abnégation.

Barbara GORRAND
presse3@la-liberte.mb.ca

Elle a les yeux qui pétillent, Cécile. Et le sourire bienveillant des âmes qui savent. Qui ont suffisamment avancé sur le chemin de leur vie pour accepter avec indulgence les gens qui se présentent à elles pétris de certitudes, façonnés par leur scepticisme. Peut-être parce qu'elle n'a jamais oublié cette jeune fille si sûre d'elle qu'elle a, un jour, été…

Nous sommes au début des années 1950, dans le village de Dunrea, à 200 km au sud-ouest de Winnipeg. Cécile Fortier a 15 ans, et une idée plutôt précise de ce à quoi ressemblera sa vie. Elle est très appliquée à l'école, elle aime la danse et la musique, et elle a même un petit ami. Seulement voilà, un jour, elle se sent mue par une force différente. « C'était un appel tellement fort que cela me poussait vers l'avant. J'étais prise par ce besoin d'aider, d'apporter ma contribution pour faire une différence dans la société. De faire don de ma vie. Et soudain, j'étais tiraillée. »

Par chance, à Dunrea, la communauté des sœurs oblates est très appréciée, très proche des gens. La jeune Cécile peut alors compter sur l'une de ses enseignantes pour l'aider à traverser cette phase d'anxiété. « Elle m'a écoutée, guidée, sans jamais m'influencer. J'ai fait mon choix. J'ai eu 18 ans un 16 août, et le 18 août 1955 je suis entrée chez les sœurs. Je ne l'ai jamais regretté. »

Chez les Missionnaires oblates, la seule congrégation religieuse fondée au Manitoba en 1904 par Mgr Adélard Langevin pour répondre aux besoins criants en matière d'éducation auprès des populations immigrées, sœur Cécile donne libre cours à sa vocation. Tour à tour enseignante puis formatrice, elle dispense son humanité sans compter. Sans se douter qu'à nouveau, Dieu a d'autres projets pour elle.

Nous sommes maintenant en 1995. Sœur Cécile a 58 ans, et elle est à Montréal, à l'Institut de formation humaine intégrale. Cette fois, c'est à l'appel de sa directrice que la religieuse répond. Volontaire pour partir en Afrique, dans les camps au Congo où se sont réfugiés des milliers de Rwandais, dont beaucoup d'enfants perdus, pendant le génocide. « Je partais pour un an. J'y suis restée près de 10. Congo, Burundi, Congo à nouveau… Là, ce n'était pas des maisons que nous reconstruisions. On reconstruisait des gens. »

De cette époque, sœur Cécile garde précieusement la photo de cette fillette souriante, accompagnée de quelques lignes manuscrites : *Merci d'avoir remis notre peuple debout*. Et d'une profonde blessure : la mort de sœur Alice Trudeau le 22 octobre 2004. Oblate comme elle, la sœur l'avait accompagnée depuis le Manitoba sur les routes africaines. « Même si tout cela m'a beaucoup appris, même si j'ai beaucoup grandi, la perte de cette compagne a été trop dure. J'ai décidé de rentrer. » Elle ne tardera pas à redécouvrir qu'au Manitoba aussi, la communauté a besoin d'elle.

Nous voilà en 2016. Sœur Cécile a 79 ans, elle est à l'aube d'achever son troisième mandat de supérieure générale des Missionnaires oblates de Saint-Boniface. Depuis longtemps, elle voit sa congrégation s'étioler, au gré des disparitions des soeurs. « Quand je suis rentrée chez les oblates, nous étions plus de 200. Aujourd'hui nous sommes 58. La plus jeune sœur a 64 ans, cela fait 30 ans que personne ne nous a rejoint. Cela ne nous empêche pas de donner ce que l'on peut, sans baisser les bras! Nous ne sommes pas éternelles, notre mission sera accomplie lorsque la dernière d'entre nous partira. Mais nos œuvres, elles, se poursuivront au travers des laïcs engagés auxquels nous commençons déjà à les passer. Et c'est formidable. »


photo : Barbara Gorrand
Sœur Cécile Fortier tient une photo qui résume ses années en Afrique : les orphelins qu'elle a aidé à « remettre debout », et la blessure du décès de sœur Alice.

Vivre sans regret. Aimer sans compter. Continuer, et puis recommencer. Pas de doute, sœur Cécile Fortier s'inscrit dans cette longue tradition de catholiques, et avant tout de femmes qui, depuis le courage des quatre premières sœurs grises de Montréal arrivées à la colonie de la Rivière-Rouge en 1844, n'ont cessé d'œuvrer dans les domaines de la santé, de l'éducation et du social.

Nous sommes toujours en 2016 et, comme ces autres religieuses auxquelles l'Association catholique manitobaine de la santé a décidé de rendre hommage, sœur Cécile a accepté de sortir de sa pudeur naturelle. En écrivant une lettre à la jeune Cécile Fortier qu'elle était à 15 ans. « N'aie pas peur », lui souffle-t-elle en substance. « Avec cette vocation, j'ai complètement rempli ma vie. C'est vrai, cela veut dire renoncer à l'amour d'un homme. À une vie de famille. À avoir des enfants. Mais finalement, j'ai reçu beaucoup d'amour dans ma vie. J'ai trouvé une famille. Et j'ai eu, par mon travail d'enseignante, beaucoup, beaucoup d'enfants… »

APPRENDRE AUX TOUT-PETITS LA VALEUR DE L'ARGENT

Ils sont pas fous, les enfants

Depuis début octobre, des enfants de trois à cinq ans peuvent apprendre la valeur de l'argent. Il leur suffit de visiter avec leurs parents les Centres de la petite enfance et de la famille (CPEF) à Saint-Jean-Baptiste, Sainte-Agathe et Sainte-Anne. Le programme est provincial (1).

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca



photo : Gracieuseté Caisse Groupe Financier

Annika Blerot, du CPEF de Sainte-Anne, s'amuse avec des pièces de monnaie au programme Ma Petite Caisse, une nouvelle initiative de Caisse groupe financier et des CPEF.

Mélanie Brémaud est coordonnatrice des CPEF à La Broquerie et Sainte-Anne. Elle a développé *Ma Petite Caisse* à partir de concepts proposés par Caisse Groupe Financier.

À son avis, « la littéracie financière est toute aussi importante que les autres connaissances acquises à la petite enfance ». « Les tout-petits savent que leurs parents doivent travailler pour gagner de l'argent. Ce qu'ils comprennent moins bien, c'est ce que font leurs parents avec cet argent. *Ma Petite Caisse* a pour objectif de les aider à comprendre, à leur niveau bien sûr, qu'on peut épargner, dépenser ou donner l'argent qu'on a gagné. »

D'où l'une des activités du programme de cinq semaines. « Les parents créent un tableau de petites tâches pour leurs enfants. Les enfants gagnent de l'argent en les accomplissant. »

Un premier résultat : les petits hésitent à dépenser leur argent.

Joanne Colliou, la gestionnaire de la Coalition francophone de la petite enfance du Manitoba, qui gère les CPEF, souligne l'importance de la leçon apprise. « Les enfants ont investi temps et énergie. Ils se mettent à réfléchir davantage sur l'argent. Ils se disent qu'il serait peut-être mieux de l'épargner, pour acheter quelque chose de plus substantiel, plutôt que le dépenser sur une bagatelle. Ils renoncent à la consommation immédiate. Et ils commencent à comprendre pourquoi maman et papa sont obligés de dire "non". »

Diane Bilodeau, vice-présidente en marketing et stratégie pour Caisse Groupe Financier, estime que *Ma Petite Caisse* est aussi une occasion de rejoindre les parents.

« L'apprentissage à la petite enfance commence à la maison, par l'exemple des parents. On veut les aider à adopter eux-mêmes de meilleures pratiques et habitudes financières. C'est pourquoi *Ma Petite Caisse* est une activité qui se fait ensemble, avec les parents et les enfants. Pendant que leurs petits jouent un jeu, les parents peuvent voir des vidéos et obtenir des documents qui leur permettent de continuer l'apprentissage à la maison. Ils ont même accès à ces renseignements sur le site de la Caisse. » (2)

(1) *Ma Petite Caisse* est un programme gratuit. Il est offert cet automne à Saint-Boniface (école Précieux-Sang à partir du 21 novembre), à Saint-Jean-Baptiste, à Sainte-Agathe et à Sainte-Anne. De janvier à mars, il sera proposé à Saint-Boniface (école Taché), à Lorette, à Saint-Norbert, à Saint-Pierre-Jolys et à Shilo. D'avril à juin, il sera accessible aux CPEF de La Broquerie, d'Île-des-Chênes, de Notre-Dame-de-Lourdes, de Saint-Georges et de St. James (école Roméo-Dallaire).

(2) Au www.caisse.biz/fr/outils/introduire-les-concepts-monetaires-aux-enfants-dage-prescolaire/

PLAN STRATÉGIQUE 2016-2020 : LA DSFM MISE SUR LA COLLABORATION

La clé du succès, c'est l'effort local

Le nouveau plan stratégique des la DSFM mise sur la réussite scolaire et identitaire en prenant chaque école comme point de départ. Pour Alain Laberge, le directeur général, la clé de la réussite globale, c'est donc de bien appuyer chacune des 23 communautés scolaires.

Daniel BAHUAUD

Au cours de sa carrière en éducation, Alain Laberge a participé à l'élaboration de cinq plans stratégiques. Directeur général de la DSFM depuis fin 2013, il affirme que le tout nouveau plan est « le meilleur ».

« On a pris le temps de visiter chacune de nos 23 communautés scolaires. Pourquoi? Parce que chaque école est différente. Différente dans sa programmation, dans ses réussites et dans ce qu'elle fait moins bien. Les écoles et leurs communautés savent quelles sont leurs priorités. Et c'est pourquoi chacune de nos écoles dresse en ce moment un plan local d'amélioration continue , à partir des données qu'elles ont en main sur leurs forces et faiblesses. »

Alain Laberge élabore : « Admettons qu'une école veuille travailler la numératie, pour améliorer la compréhension et le rendement de ses élèves. Elle commencera d'abord par examiner les résultats atteints pour l'instant. Au cours des cinq dernières années, elle verra que les élèves de la 3e à la 5e années ont eu des difficultés. Si dans cette école les difficultés tournent surtout autour d'une faiblesse en géométrie, l'école travaillera plus spécifiquement l'emploi des nombres en géométrie.

« Bien sûr, l'école sera appuyée par la DSFM, en assurant un suivi très serré. Nous, on sera là pour assurer un accompagnement. Mais l'école sait ce qu'elle doit travailler. Et peut travailler. Il est possible qu'une école qui a eu un rendement très faible ne puisse pas rehausser la moyenne de ses élèves à 85 % dans l'espace de cinq ans. Mais passer de 65 % à 75 % en quatre ans pourrait être tout à fait réalisable. »

En dressant son plan d'amélioration locale, une école pourrait aussi se concentrer dans un domaine particulier.

« Nos écoles affichent déjà des couleurs locales. Elles pourraient s'en doter d'autres. Une école élémentaire pourrait offrir une concentration en musique, ou en arts et médias.

« Cette spécialisation, l'école l'offrirait en mettant les parents dans le giron. Et la DSFM. Une des forces de la DSFM, c'est qu'on siège au conseil des organismes francophones. Donc, on est bien placés pour discuter avec les organismes pour développer des collaborations spéciales. Par exemple, le Centre culturel franco-manitobain cherche des jeunes qui pourraient apprendre à opérer l'équipement de son. Un stage au CCFM pourrait faire partie d'un cours en arts et médias. On a déjà commencé la discussion avec cet organisme.

« Et on pourrait envisager d'autres partenariats. La Caisse offre déjà des formations en finances dans plusieurs de nos écoles. Ne pourrions-nous pas créer avec elle un cours accrédité en économie? »

Alain Laberge souligne que ce genre de collaboration pourrait être bénéfique pour les écoles en région.

« Dans les écoles éloignées, comme celle de Saint-Lazare, il y a déjà des cours virtuels, enseignés à distance. Une collaboration avec des organismes francophones ouvre la possibilité d'offrir plus de choix de cours. Il suffit de penser autrement. Au lieu d'offrir un cours sur l'année longue, on peut faire appel à des semaines concentrées. Des cours de photo, ou de prise de son, ou de musique peuvent être offerts pendant un mois. »


Photo : Archives La Liberté

Alain Laberge : « Les écoles et leurs communautés savent quelles sont leurs priorités. »

Une autre manière d'appuyer un plan d'amélioration locale est que « la DSFM étende davantage sa programmation actuelle ».

« Nous offrons de plus en plus de cours dans le domaine des métiers. Et pas seulement à Winnipeg. Il existe une roulotte qui contient tout l'équipement nécessaire pour offrir une formation en soudure, en électricité, en plomberie et en bois. Cette roulotte se déplace et s'installe à une école pour offrir une formation concentrée.

« Même si toute la DSFM s'est donnée les mêmes buts généraux, le plan d'amélioration locale accorde à chacune de nos écoles la souplesse requise pour leur mise en œuvre. Comme ça, le plan stratégique appartiendra à l'école, et non pas à 5 000 élèves. »

EN TOILE DE FOND DU 50E DE L'ÉCOLE LACERTE

MONA COCHINGYAN A FAIT PARTIE DE LA TOUTE PREMIÈRE 1RE ANNÉE

La chance de pouvoir recevoir le français

Mona Cochingyan enseigne à Montréal, où sa tâche est d'apprendre le français à des enfants d'immigrants dont les parents ont décidé de s'installer au Québec. Un travail qui lui permet de très bien revivre le jour où Anna Marion, la directrice de la toute nouvelle école Lacerte, a choisi de lui donner la chance du français.

Bernard BOCQUEL
bbocquel@mymts.net

C'était voilà 50 ans. Au temps où le *baby-boom* de l'après guerre exigeait la multiplication des écoles. En 1950, la division scolaire de Saint-Boniface comptait deux écoles publiques. Lorsque Lacerte ouvrit ses portes en septembre 1966, il s'agissait de la onzième école de la division scolaire.

Le frère marianiste Joseph Bruns, qui régnait alors sur la division scolaire de Saint-Boniface, avait confié la direction de la nouvelle école à une enseignante militante. Mademoiselle Marion avait déjà 40 ans d'expérience dans l'enseignement à l'école Provencher. Le surintendant Bruns s'assurait ainsi de donner la bonne impulsion à la première école destinée aux enfants des Canadiens français du Parc Windsor, le quartier en plein essor, grouillant de jeunes familles.

En septembre 1966, Mona Cochingyan vient tout juste d'avoir 6 ans. Elle est l'aînée des trois fillettes d'Yvette Alarie, qui avait lié sa vie à Amando Cochingyan, un immigrant philippin d'origine chinoise.

« On habitait alors sur Boulder Bay, pas très loin de l'école. Ma mère me parlait toujours en français. Je lui répondais en anglais, des fois un peu en français. Elle avait entendu parler qu'il fallait que les deux parents soient de souche française pour pouvoir inscrire leurs enfants à Lacerte. Sa sœur aînée Germaine, qui habitait le vieux Saint-Boniface, envoyait ses enfants à l'école Provencher.



photo : Gracieuseté Mona Cochingyan

Année scolaire 1966-1967, école Lacerte, Parc Windsor. Une partie de la classe de Mme Guillou. Mona Cochingyan est assise à la première rangée, la deuxième à partir de la gauche.

Ma mère n'était pas prête à abandonner le français. Alors un jour, elle m'a pris par la main pour aller voir Mlle Marion.

« Devant la directrice, elle a plaidé sa cause, elle a plaidé ma cause. Elle m'avait dit : "Tu réponds du mieux possible". J'ai fait comme j'ai pu. Je me souviens que je ne savais pas qu'un *fire engine* c'était un camion de pompier. Je suis restée stoïque. De son côté, ma mère insistait doucement : "Ma fille comprend tout, vous savez, je vais l'aider".

« Mlle Marion a fini par trancher. "On va l'essayer pour trois mois, votre fille. Si ça va bien, on la garde". Ne pas ne garder, c'était m'envoyer à l'école Prendergast, de l'autre côté de la rue. Je n'ai pas oublié non plus que certains de nos voisins anglophones trouvaient injuste que leurs enfants n'avaient pas le droit d'aller à l'école Lacerte. »

La petite Mona toute sérieuse a relevé son défi linguistique dans la classe de Madame Guillou, sa maîtresse de 1ère année. Amando Cochingyan étant du genre à bien ranger les documents, sa fille peut aujourd'hui très facilement prouver noir sur blanc que l'instinct d'Anna Marion avait vu juste.

Suite en page 11.

EN TOILE DE FOND DU 50E DE L'ÉCOLE LACERTE

« À la rentrée scolaire, les autres enfants étaient bien en avant de moi. À l'examen de français de l'Association d'éducation à la fin de l'année scolaire, j'ai obtenu 98 %. Sur le certificat, c'est indiqué *Avec grande distinction*. Dans *La Liberté*, si je me souviens bien, mon nom s'est retrouvé à côté de celui de Sylvain Delaquis. L'autre résultat de mes efforts, c'est que mes deux sœurs, Denise et Alice, n'ont jamais eu besoin de passer des tests pour être admises à l'école Lacerte. » (1)

Si Mona Cochingyan n'avait pas donné satisfaction à Mlle Marion, sans doute que la suite de son parcours scolaire à l'école Prendergast ne l'aurait pas empêchée de développer son don naturel pour la course avec les Winnipeg Wings. Il se trouve toutefois que son désir de courir a consolidé sa dimension bilingue, que lui ont donné, après Mme Guillou, Mlle Roy (2e année), Mlle Boisjoli (3e année) ou encore Mlle Bissonnette (4e année).

« Mes capacités sportives m'ont propulsée dans un autre monde, dans le West End de Winnipeg. À 13 ans je participais à des compétitions à travers l'Ouest canadien. En 1977, je me suis rendue aux Jeux du Canada. C'est dans ce contexte sportif que j'ai vraiment pu prendre conscience que j'avais quelque chose que les autres n'avaient pas en allant à l'école Lacerte. Je pouvais parler en français.

« En 1973, on avait visité en famille des connaissances de mes parents à Lévis. Leurs enfants ne parlaient que le français. Ça a solidifié ma fierté de pouvoir parler les deux langues. C'est vrai aussi qu'en 1974, quand je quitte Lacerte à la fin de ma 8e année, même si je me débrouille pas mal bien, je n'ai pas une grande identification à la langue française. Mais je suis certainement fière de pouvoir m'exprimer en français.

L'élan du bilinguisme avait donc été donné à Mona Cochingyan, la bonne élève qui s'est aussi beaucoup investie dans le scoutisme entre les âges de huit et 14 ans. Petite remarque sociologique en passant : la quasi-totalité des familles dont les enfants fréquentaient l'école Lacerte étaient des paroissiens des Saints-Martyrs-Canadiens. À l'exception d'une ou deux familles, dont les Cochingyan, qui se rendaient à St. Bernadette le dimanche. « C'est sûr qu'entre le *track and field*, les *girl guides*, la messe avec les anglophones, je faisais partie de différentes communautés. »

« J'ai adoré mes années à Lacerte. Je garde un souvenir très spécial de Ronald Lamoureux, qui est venu enseigner au niveau *junior high. Ron was the coolest guy.* Il a su prendre les jeunes en main. On avait monté un premier grand spectacle en 1972. L'année suivante, on avait fait encore mieux : un grand cabaret. On avait interprété du Michel Fugain, du Georges Moustaki… Mireille Mathieu, aussi. »



photo : Gracieuseté Mona Cochingyan

Année scolaire 2016-2017, école de la Mosaïque, Montréal. Mme Mona en compagnie (de gauche à droite) d'Elizabeth, Sandra, Tikhon, Mikhaël (tenant le toutou Mickey) et Nicolas.

« Après Lacerte, je suis partie pour le Collège secondaire de Saint-Boniface. C'était comme si ça allait de soi. J'ai fini mon secondaire en 1978. Ensuite, j'ai choisi de traverser la rivière. Le Collège universitaire de Saint-Boniface n'a pas vraiment été une option pour moi. J'avais cette conviction que je ne savais rien, qu'il fallait absolument que j'aille découvrir le monde. J'ai poursuivi mes études à l'Université de Winnipeg, en philosophie et en sciences politiques. Pendant cette période, j'ai aussi fait plusieurs voyages en Asie et en Europe. »

Et, laissant un instant courir sa pensée, c'est la mère de trois enfants - très à l'aise en français comme en anglais - qui ajoute : « Il faut dire que durant ce temps de ma vie, j'avais un peu délaissé le français. Mais j'y suis revenu, quand j'ai finalement décidé de devenir enseignante. »

Après avoir enseigné en immersion à Winnipeg et à Toronto pendant sept ans, la vie lui a préparé une place à Montréal. Mona Cochingyan, qui avait entre-temps lié sa destinée à Roland Stringer, un Fransaskois connu au Manitoba pour avoir été journaliste à *La Liberté* dans les années 1980. Depuis 2000, il est le directeur de La Montagne secrète, une maison d'édition réputée pour son catalogue de livres-disques pour enfants, parmi lesquels figurent plusieurs projets mettant en valeur les chansons et la poésie de Gilles Vigneault.

Pour sa part, la petite Mona qui a grandi dans le bonheur des jeux d'enfants d'un Parc Windsor débordant de jeunesse est plus que jamais heureuse de relever le défi d'enseigner à des enfants de cinq ans, qui découvrent la maternelle en même temps qu'une langue totalement étrangère.

« Je travaille à l'école de la Mosaïque. J'adore enseigner les classes d'accueil. C'est un beau défi. Notre mandat, c'est que les enfants puissent rentrer dans le cycle régulier dès la 1re année. Je sais bien que pour réussir, j'ai au point de départ une certaine compréhension. Une compréhension d'ailleurs non seulement pour les élèves, mais bien aussi pour les parents. Je comprends ce qu'ils sont en train de vivre. »

(1) Petit clin d'œil historique. Mis en place en 1923, le concours de français de l'Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba a marqué des générations d'écoliers, dont beaucoup attendaient avec trépidation ou anxiété que les résultats de l'examen soient publiés dans *La Liberté*. Mona Cochingyan a participé à l'ultime concours de français organisé sous les auspices de l'AECFM, remplacée en 1968 par la Société franco-manitobaine.

DE NOUVELLES ACCUSATIONS CONTRE RONALD LÉGER

À l'Archevêché, les drapeaux sont en berne

Ronald Léger n'aura pas longtemps bénéficié de sa semi-liberté. La police de Winnipeg l'a arrêté le 19 octobre. Il fait face à quatre nouveaux chefs d'accusions d'agressions sexuelles sur mineurs. Les réactions officielles sont sans surprises.

Daniel **BAHUAUD**
redaction@la-liberte.mb.ca

Les quatre présumées victimes auraient été agressées au cours des années 1980, alors qu'elles fréquentaient Teen Stop Jeunesse, un centre de ressources pour adolescents fondé par le Clerc de Saint-Viateur.

À l'époque, les quatre hommes étaient âgés de 10 à 12 ans.

Mgr Albert LeGatt, l'Archevêque de Saint-Boniface, réagit à la nouvelle avec « une profonde tristesse qu'il y ait de nouvelles victimes [ndlr : présumées] ».

« J'ai une grande tristesse devant cette souffrance qui a été apportée à ces personnes, et à leurs familles. Je suis également triste pour la paroisse Sainte-Famille, où Ronald Léger a été pasteur. Elle a subi un dur coup en 2014, lorsque les premières accusations ont été portées contre lui. Et encore un autre coup lorsque Ronald Léger s'est déclaré coupable. Hélas, la paroisse n'était pas rendue au bout de son deuil. Ces nouvelles accusations ramèneront des émotions difficiles. »

Mgr LeGatt n'est toutefois « pas surpris » par les nouvelles allégations.

« Moins à cause du cas particulier de Ronald Léger. Mais plutôt à cause de la nature de l'abus sexuel, car il y a un *pattern* de comportements. L'abus sexuel – qui est toujours un mal – peut se produire une ou deux fois. Mais comme dans son cas, il peut se produire de manière répétée. Ronald Léger a été jugé coupable, et s'est déclaré coupable d'avoir abusé trois personnes sur une longue période de temps. »



photo : Daniel Bahuaud

Les drapeaux du Vatican et du Canada étaient en berne devant l'Archevêché, le 21 octobre, pour signifier « la grande tristesse » de l'Archidiocèse de Saint-Boniface devant les nouvelles accusations portées contre Ronald Léger, l'ancien curé de la paroisse Sainte-Famille.

L'économe de l'Archidiocèse de Saint-Boniface Richard Fréchette est le porte-parole diocésain officiel sur le dossier Ronald Léger. Les nouvelles allégations sont pour lui « bouleversantes ».



Archives La Liberté

Ronald Léger.

« Je suis père de famille et catholique pratiquant. Que des jeunes, cherchant de l'aide chez Teen Stop Jeunesse, auraient pu être victimes d'un crime du genre aux mains d'un prêtre qui était censé les appuyer et nourrir leur foi, c'est très, très troublant. Aucun jeune ne devrait subir un abus sexuel.

« L'Église est le corps du Christ. Et quand une partie de ce corps souffre, tout le corps souffre. C'est pourquoi nous avons mis les drapeaux en berne dans le jardin à l'extérieur de l'Archevêché. »

Richard Fréchette précise qu'à ce jour, l'Archidiocèse n'a eu aucun contact avec l'avocat des quatre présumées victimes. « Et nous n'avons aucune idée en ce moment du potentiel impact des nouvelles allégations sur la poursuite civile en cours contre Ronald Léger, les Clercs de Saint-Viateur et l'Archidiocèse de Saint-Boniface. »

CULTUREL

L'ÂME DES VIOLONEUX DE SAINT-VITAL

C'est ça, la musique du Bon Vieux Temps

Quand les Southglen Fiddlers organisent une *jam session*, tant pis pour les retardataires. Un violoneux commence un air et les autres musiciens – violoneux, pianistes, guitaristes, accordéonistes et batteurs – embarquent quand l'appel des accords les prend au ventre. Au grand plaisir de tous.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Bob Carrière, le coordonnateur de la dernière *jam session*, qui s'est déroulée le 22 octobre dernier à l'église anglicane St. Mary Magdalene, résume la rencontre avec un sourire : « C'est comme un bon *party* de cuisine ».

« Tout le monde joue et tout le monde s'amuse. C'est aussi comme une rencontre en famille. Et c'est pour ça que je me sens si bien chez les Southglen Fiddlers. C'est ma deuxième famille. Jouer avec eux, ça me rappelle jouer aux temps des Fêtes. Mon oncle Charlie Carrière jouait le violon. Sa fille Angèle et moi, on l'accompagnait – elle au piano et moi à la guitare. Ça me rappelle les morceaux que jouait Émile Lavallée, mon oncle violoneux. Pour moi, c'est ça la musique du Bon Vieux Temps. »

Pour John MacKenzie, le président des Southglen Fiddlers, une *jam session*, c'est « une belle rencontre qui nous permet de pratiquer pour d'autres belles rencontres ».



photo : Daniel Bahuaud

John MacKenzie, Henri Hince et Bob Carrière, des Southglen Fiddlers.

« On invite les musiciens du grand public de se joindre à nous. Qui sait? Ils pourraient devenir des membres permanents des Southglen Fiddlers.

« Les Southglen Fiddlers ont été fondés en 1992 par des violoneux qui vivaient au parc de roulottes Southglen. Aujourd'hui, le club a une soixantaine de membres, dont 35 sont très actifs. Le but a toujours été de se réunir pour partager notre passion pour la musique du Bon Vieux Temps. Mais depuis ce temps-là, on se rassemble aussi pour offrir un peu de joie de vivre aux aînés des foyers et des manoirs, ainsi qu'aux jeunes dans les écoles de Saint-Vital.

« Pour nous, la musique du Bon Vieux Temps, c'est celle des Maritimes, des Écossais et des Irlandais, des Canadiens français et des Métis. On est des *fans* de toutes ces traditions. Et quand on visite des foyers mennonites ou ukrainiens, on ajoute des airs folkloriques de leurs cultures. Le tout pour qu'ils se sentent à l'aise et heureux. »

Bob Carrière reprend le thème. « On remonte les esprits des aînés qui vivent trop souvent dans l'isolement. On joue de la musique de leur passé et ça ramène de bons souvenirs. Ça n'a pas de prix, ce qu'on réussit à faire pour eux. C'est vraiment précieux. »

Henri Hince est membre actif des Southglen Fiddlers depuis 1997. L'octogénaire originaire de Saint-Claude est au même diapason que Bob Carrière. « Les Southglen Fiddlers, c'est une chance de sortir, de laisser mes soucis à ma porte, et de retrouver des amis. Et puis ça me rappelle ma jeunesse. Jeune, j'aimais beaucoup danser. J'allais aux soirées dansantes et je m'amusais comme un bon. Aujourd'hui, je ne peux plus danser. Mais je peux encore jouer les gigues, les *breakdowns*, les *two-step* et les sautiches. Des danses qui sont pleines d'énergie, quoi.

« C'est ça, pour moi, la musique du Bon Vieux Temps. J'aime surtout celle jouée par les Métis, même si je suis de La Montagne! Elle est animée et joyeuse. Et les meilleurs violoneux métis, comme Andy Desjarlais, la jouaient avec une grande précision et beaucoup d'expressivité. »

John MacKenzie reprend la même mélodie. « Je suis écossais, mais comme Henri, j'aime la musique qui me rejoint, peu importe son origine. Mon air préféré est irlandais. C'est ***Fanny Powers***. Quand je l'entends, je fonds. »

Sudoku

PROBLÈME N° 526

8						4		
				4	3		9	2
			6				1	
	7		3					
1					5			
4				6			3	
2		3	4			9		
		8		2			6	
						1		5

RÉPONSE DU N° 525

4	8	3	9	5	1	7	2	6
2	9	6	3	4	7	1	8	5
7	1	5	2	8	6	4	9	3
8	4	9	6	7	2	5	3	1
6	3	1	5	9	4	2	7	8
5	2	7	8	1	3	6	4	9
3	7	4	1	6	9	8	5	2
1	5	2	7	3	8	9	6	4
9	6	8	4	2	5	3	1	7

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 895

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3								■				
4					■							
5				■			■					
6		■									■	
7						■						
8			■							■		
9									■			
10								■				
11			■				■					
12								■				

HORIZONTALEMENT

1- Dont le sens se laisse deviner, saisir aisément.
2- Courberais par le bout.
3- Manque de soin, négligence. — Enlèves.
4- Es agité sous l'effet de la chaleur, en parlant d'un liquide. — Nom antique de la mer d'Azov.
5- Indéfini. — Personnel. — Parfait, merveilleux, exquis.
6- Place un élément de phrase devant un autre.
7- Plante malodorante des forêts. — Mis de niveau.
8- Personnel. — Personnes méprisées de tous. — Cale en forme de V.
9- Lié d'une matière intime et nécessaire à quelque chose. — Tromperie en droit.
10- Nappe de fibre textile utilisée comme doublure de vêtement. — Plan porteur inclinable.
11- Nicole Roy. — Équidé. — Anneau épais.
12- Raisonnables. — Es grand ouvert.

VERTICALEMENT

1- Suite d'aventures plus ou moins désagréables, de revers d'obstacles surmontés.
2- Résiliation d'un bail. — Ténia parasite de l'intestin grêle du chien.
3- Présentât (qu'il) comme coupable. — Interjection.
4- Personnel. — Genres de labiées à odeur forte.
5- Préposition. — Corps gras, principal constituant des graisses animales.
6- Qui a reçu un prix. — Prénom féminin.
7- Ouverture par où passe l'eau actionnant la roue d'un moulin. — Publiciste américain qui a lutté pour l'indépendance des États-Unis (1737-1809).
8- Gamme. — Sens permettant la perception des odeurs.
9- Donnas un caractère érotique. — Se dit d'une transaction commerciale maritime.
10- Qui sont innées, naturelles. — Poisson d'eau apprécié en cuisine au Québec.
11- Rendu tiède. — Céréale.
12- Très importantes, capitales.

RÉPONSES DU N° 894

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	V	E	X	I	L	L	O	L	O	G	I	E
2	A	P	E	R	I	O	D	I	Q	U	E	S
3	T	I	R	■	G	R	E	S	■	A	N	■
4	I	G	U	A	N	E	■	S	A	M	I	T
5	C	E	S	S	A	N	T	E	S	■	S	E
6	I	N	■	S	I	Z	E	R	I	N	S	■
7	N	E	V	I	S	■	S	A	L	U	E	S
8	A	S	E	S	■	A	S	I	A	L	I	E
9	T	E	N	T	U	R	E	■	I	L	■	N
10	E	S	T	E	■	G	L	O	R	I	A	S
11	U	■	R	E	C	U	L	■	E	T	N	A
12	R	I	E	S	■	S	E	N	S	E	E	S

Votre bénévole en vedette

LA LIBERTÉ Depuis 1913

ICI Radio-Canada

Chaque mois, ***La Liberté*** et Radio-Canada vous présentent une personne qui se démarque dans sa communauté par un service bénévole à une cause francophone ou à un organisme qui appuie les francophones du Manitoba, que ce soit dans le domaine de la charité, de la culture, du sport ou autre.

Faire une différence, c'est une récompense

Robert Tétrault a découvert le cytomégalovirus (CMV) en 2008, à la naissance de son fils. Dans la salle d'attente de l'hôpital pour enfants de Winnipeg, Robert et son épouse Michelle se sont fait la promesse de faire tout leur possible pour éradiquer cette maladie encore peu connue au Canada.

Manella VILA NOVA

Depuis tout petit, Robert Tétrault voit ses parents et ses grands-parents faire du bénévolat. « Pour moi, le bénévolat, c'est naturel. Toute ma famille était philanthrope. J'ai toujours appris qu'il fallait donner aux autres autant que je le pouvais. » Ce sont des valeurs qu'il transmet également à ses enfants. « À l'Action de grâce, ma fille de 4 ans nous a dit qu'elle était chanceuse d'avoir assez pour pouvoir donner aux autres. J'étais très fier. »

Plein d'énergie, il décide de se tourner tout d'abord vers le sport. « Quand j'étais jeune, j'entrainais des équipes sportives, et j'organisais aussi des prélèvements de fonds pour des causes diverses. » Puis il a commencé à s'impliquer dans plusieurs conseils d'administration d 'organismes francophones. « J'ai toujours été quelqu'un qui voulait prendre plus de charge. Si on vit sans faire des choses productives, on perd notre temps. »

Le gestionnaire de portefeuilles à la tête du Groupe Financier Tétrault chez Financière Banque Nationale a ensuite décidé de se tourner vers la communauté francophone du Manitoba. « C'est un point capital à mes yeux. Je veux faire tout mon possible pour qu'elle connaisse du succès et qu'elle continue à grandir. »

photo : Manella VILA NOVA

ROBERT TÉTRAULT

Robert Tétrault a donc mis son expertise en leadership au service des divers organismes francophones de la province. Il a été président du Directorat de l'activité sportive (DAS), président de l'Association des juristes d'expression française du Manitoba et a fait partie du conseil d'administration d'Actionmarguerite. Il est le président de la campagne de financement de l'Université de Saint-Boniface, ainsi que le président sortant de la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface. Il siège maintenant au conseil exécutif. « J'ai touché un peu à tout. Je suis passionné, alors je ne compte pas mes heures. »

Lorsque son fils est né, Robert Tétrault a entrepris une nouvelle tâche: la lutte contre le CMV. « Mon fils a été atteint du CMV, et mon épouse et moi ne trouvions que très peu d'informations à ce sujet. J'ai donc décidé de créer une fondation caritative dans le but d'éradiquer ce virus. »

Ce qui a débuté par une campagne de sensibilisation a rapidement pris de l'ampleur. Il y a cinq ans, le bénévole a décidé d'organiser un évènement pour prélever des fonds. « Nous avons organisé le Classique, qui est un tournoi de hockey ball. Marc Foidart et moi avons tout pris en charge. »

Cependant, lorsqu'il a cherché une œuvre de bienfaisance à laquelle reverser les fonds recueillis lors de l'évènement, il n'en a pas trouvé. « Il n'y avait pas de charité à l'échelle nationale, alors j'en ai créé une : la Fondation canadienne du CMV. J'ai reçu mon numéro de charité il y a deux ans. »

Cette année, Robert Tétrault et sa société de bienfaisance, ont représenté le Canada à une conférence internationale sur le CMV à Austin, au Texas. « J'ai rencontré les fondations d'autres pays. J'ai aussi eu l'occasion de discuter avec des docteurs et de mesurer l'avancée de la recherche. » Il se réjouit à la vue de l'ampleur que prend sa fondation. « Il y a des gens à travers tout le Canada qui font des dons, et qui nous posent des questions. Ce qui n'était qu'une promesse devient concret. En juin 2017, j'organise un sommet national à Vancouver pour regrouper tous les experts qui travaillent sur le CMV dans le monde. »

Malgré cet emploi du temps très chargé, Robert Tétrault fait toujours passer sa famille en premier. « Je planifie très bien mon temps. Je réserve le matin et le souper à ma famille. J'adore ma vie, j'adore les projets sur lesquels je travaille. J'adore mon travail et ma fondation. Je suis heureux, et c'est tout ce qu'on peut souhaiter! »

Pour en savoir plus sur

VOTRE BÉNÉVOLE EN VEDETTE

rendez-vous sur

ICI.Radio-Canada.ca/manitoba

Consultez ***Le 6 à 9***, ***L'actuel*** et ***Le téléjournal Manitoba***.

DEUX MUSICIENNES DES PRAIRIES AU CCFM

L'Ouest est déjà une terre fertile

L'auteure-compositrice-interprète fransaskoise Alexis Normand, à l'origine de l'album Mirador, sorti en 2013, sera au CCFM le 27 octobre pour un spectacle en double-plateau, avec Ariane Mahrÿke Lemire. Sa présence tient au lancement de son prochain album, tout simplement intitulé *Alexis Normand*, le 4 novembre. (1)

Morgane LEMÉE
presse5@la-liberte.mb.ca

Cela fait déjà six ans qu'Alexis Normand berce ses fans avec sa musique douce et pétillante à la fois. Ce n'est pas la première fois que la Fransaskoise vient animer la scène manitobaine. Que ce soit au Festival du Voyageur, au Folk Fest ou bien aux mercredis en musique à Saint-Boniface, Alexis Normand a déjà participé à plusieurs projets à Winnipeg.

La jeune chanteuse consacre la majeure partie de sa carrière à la collaboration. Elle souhaite travailler avec de nombreux artistes de la francophonie canadienne, pour plusieurs raisons. « Je pense que c'est une formule gagnante pour le public francophone. C'est également une bonne façon de proposer une double vitrine et de donner l'occasion au public qui me connaît déjà de découvrir d'autres artistes, comme Ariane Mahrÿke Lemire, par exemple. »

Une première collaboration précise l'artiste. « Il y a plusieurs artistes francophones de l'Ouest qui lancent des albums cet automne. Quand j'ai rencontré Ariane, j'ai pensé que c'était une excellente idée de s'unir. »

Alexis Normand et Ariane Mahrÿke Lemire sont sur la route de l'Ouest canadien depuis le 20 octobre dernier. En passant par la Saskatchewan et l'Alberta, ou encore la Colombie-Britannique, les deux chanteuses viennent également au Manitoba pour présenter chacune leur nouvel album.

Alexis Normand souligne à quel point elle élargit ses horizons. « Avec chaque collaboration que j'entreprends, il y a toujours une leçon à apprendre. Ces échanges très riches me nourrissent et me permettent de grandir. »

Marc Pérusse est un autre de ses complices. Musicien et producteur québécois, il est déjà bien connu dans le monde de la musique. « Marc m'a proposé un jour de réaliser mon album. Évidemment, je n'allais pas dire non! Il a beaucoup d'expérience et c'est quelqu'un qui me pousse à aller plus loin. »

La chanteuse trentenaire s'était installée voilà une dizaine d'années à Ottawa, puis au Québec, pour étudier la chanson et perfectionner son art. Néanmoins, la compositrice en elle croit qu'il n'est pas nécessaire d'aller à l'Est pour percer dans le milieu de la musique. « Je pense que le milieu évolue de plus en plus vers l'Ouest. Il y a beaucoup d'initiatives qui s'épanouissent tranquillement. »

Après plusieurs années passées trop loin de ses Prairies d'origines, Alexis Normand s'est rendue compte que cela lui manquait et désire exprimer ses racines dans ses chansons, de manière plus authentique.

« Je souhaite que le milieu grandisse et que l'industrie se développe au point d'avoir des maisons de disques francophones dans l'Ouest. Quand on a un rêve ou un projet artistique, l'Ouest est une terre fertile où tout est possible. »

(1) Le spectacle aura lieu au CCFM le 27 octobre à 20h, dans la salle Antoine-Gaboriau. Prix des billets : 18 $ étudiant, 25 $ adulte.



Gracieuseté : Erin Crooks Photography

Pour les amateurs de jazz et folk, le nouvel album éponyme d'Alexis Normand sera disponible pour les ventes le 4 novembre prochain.

UN CHÊNE DE SAINT-PIERRE-JOLYS REMPORTE LA CHASSE AUX ARBRES

Un sympathique géant de la prairie

Il a une circonférence de plus de 13 pieds, c'est-à-dire d'au moins 396 centimètres. Et il a facilement 300 ans. Pour Brian Roy et Gérard Therrien, le grand chêne de l'ancienne terre de la famille Robidoux, situé aux abords de Saint-Pierre-Jolys, est un patrimoine vivant.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Brian Roy est fier du grand chêne situé sur sa propriété, située sur la rue La Fourche, près du ruisseau Joubert, à deux kilomètres à l'est de Saint-Pierre-Jolys.

Le natif de la place est d'autant plus fier que le chêne a remporté la Chasse aux arbres, organisée par Corridor Rivière Rouge – Rivers West, en partenariat avec la Manitoba Forestry Association.

« L'arbre m'impressionne depuis que je me suis installé ici en 2010, sur une partie de l'ancienne ferme Robidoux. Il est magnifique et énorme. Il assure une véritable présence chez moi. Il est solide et en santé, même s'il est fendu. J'ai pu renforcer le tronc avec une chaîne. Je veux en prendre soin, parce qu'il est ancien. L'entretenir, c'est prendre soin du patrimoine local. »

En effet, le chêne était déjà très grand le 7 octobre 1915, lorsque Joseph Robidoux, un agriculteur québécois, a acheté le terrain d'Oscar Rivard.

Gérard Therrien, agronome à la retraite raconte : « Mon beau-père, Albert Robidoux, le fils de Joseph, se souvient très bien de l'arbre. Il me disait qu'il l'avait d'abord vu en 1913. Et il croyait qu'il avait déjà 200 ans. Toute la famille l'admirait. Mon beau-père en parlait avec amour, en disant que c'était "tout un arbre". »



Illustration Réal Bérard.

L'artiste natif de Saint-Pierre Sud est aussi un grand amoureux des chênes. Il s'est intéressé à la corpulence de ses plus vieux amis.

Brian Roy a pu confirmer les impressions d'Albert Robidoux. « J'ai utilisé une sonde comme celle qu'utilisent les forestiers pour calculer l'âge des arbres vivants (1). Je l'ai obtenue à Saint-Malo. Après avoir collecté sept échantillons, j'ai compté le montant de lignes formées par chaque anneau de croissance annuelle. La moyenne révèle que l'arbre a 285 ans. »

Au moins 285 ans. « Les échantillons proviennent du tronc de l'arbre à un mètre cinquante du sol. » Vraiment « tout un arbre », comme l'affirmait si bien Albert Robidoux.

(1) Brian Roy pratiquait donc la dendrochronologie, soit la pratique scientifique d'obtenir des datations de pièces de bois à l'année près, en comptant et analysant la morphologie des anneaux de croissance des arbres.



photo : Gracieuseté Brian Roy

Brian Roy, au pied du grand chêne sur sa propriété à Saint-Pierre-Jolys. « L'entretenir, c'est prendre soin du patrimoine local. »

SPORT

LA NOSTALGIE D'UN ANCIEN JOURNALISTE DE LA LIBERTÉ

Le Manitoba? MEB en vibre encore

Marc-Éric Bouchard est arrivé au Manitoba dans sa petite voiture, le 19 septembre 1996. Journaliste aux sports à la radio de Radio-Canada en Alberta depuis mai 2001, MEB se compte « chanceux » d'avoir débuté sa carrière à *La Liberté*.

Daniel BAHUAUD

Marc-Éric Bouchard garde précieusement le souvenir de ses premières rencontres manitobaines.

« Je suis originaire du Lac Saint-Jean, au Québec. Je ne connaissais rien sur les gens de l'Ouest. Alors la rédactrice, Sylviane Lanthier, m'a dit "Va donc au match des As à Sainte-Anne. Et tant qu'à faire, va donc au souper paroissial à Sainte-Geneviève. Tu rencontreras bien du monde."

« Et c'est ce que j'ai fait. En peu de temps, je connaissais bien du monde à la campagne. Maurice Chaput, qui était le temps président de la Ligue Hanover-Taché, m'a fait comprendre la passion pour le hockey chez les Franco-Manitobains. La rivalité sur la glace entre les Freynet de Sainte-Anne et les Tétrault de La Broquerie me l'a confirmée!

« J'ai quitté le journal le 31 mai 1999. Je n'ai donc pas été à *La Liberté* pour tant de temps que ça, mais l'expérience a été déterminante. J'ai passé ces trois années à rouler au rural. Je connais les routes, les villages, les magasins généraux et, bien sûr, les patinoires.

« Et j'ai aimé écrire les articles de sport pour le journal. J'y ai mis toute la rigueur professionnelle que je possédais. Celle du vocabulaire et du mot juste des grands commentateurs sportifs comme René Lecavalier. Et celle de la rigueur personnelle aussi. Celle de la belle chemise, du sourire et de la bonne humeur. Aujourd'hui, comme journaliste aux sports pour Radio-Canada, je dois me réveiller à 3 h du matin chaque jour pour présenter mes chroniques sportives en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba et pour le Nord-Ouest ontarien.

Et je peux vous dire que si je ne suis pas rasé, bien peigné et bien habillé, je n'aurai pas la même énergie en ondes. Même si personne peut me voir à la radio! »

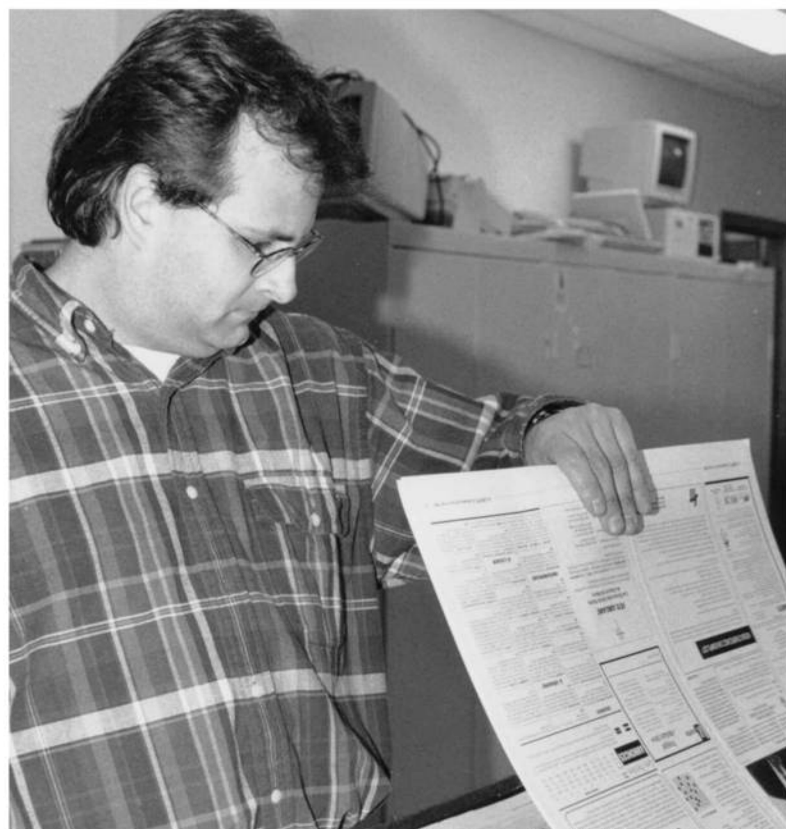


Photo : Gracieuseté Société historique de Saint-Boniface

En septembre 1996, Marc-Éric Bouchard venait d'arriver au Manitoba et à *La Liberté*. Sur la photo, le futur chroniqueur sportif de Radio-Canada examine une maquette du journal.

COLLABORATION SPÉCIALE

Tout a commencé le 19 octobre dernier sur les ondes de CKSB. Martine Bordeleau, l'animatrice du 6 à 9, s'entretenait avec Bernard Bocquel. Comme chaque semaine, il présentait la nouvelle édition du journal. Spontanément, Marc-Éric Bouchard s'est joint à la conversation et a offert d'écrire son témoignage sur La classique Héritage.

Wow! Je fais un métier fantastique

La classique Héritage, la 19e disputée à l'extérieur, s'est déroulée les 22 et les 23 octobre au magnifique stade des Bombers. Pour moi, assister à des matchs de hockey, c'est une routine. Un peu comme un boulanger utilise sa farine. Je pétris ma farine depuis plus de 15 ans, avec la naïveté d'un jeune garcon.

Et je me suis senti petit gars lors du match des anciens Oilers et des anciens Jets, quand le présentateur annonçait Wayne Gretzky, Teemu Selanne, Dale Hawerchuk et tous les autres. Quel match! Onze buts! Et pour une fois les Jets ont réussi à battre la bande à Gretzky 6-5, grâce à un but en tir de pénalité de l'enfant chéri des Manitobains , Teemu Selanne. Un scénario de rêve pour les amateurs qui avaient revêtu leurs chandails des Jets.

Après la rencontre, nous les journalistes devions aller dans les vestiaires. Contrairement aux joueurs d'aujourd'hui qui prennent une éternité pour sortir des douches, les anciens sont tous restés pour nous attendre. En plus, leurs commentaires venaient du cœur, sans les clichés habituels qu'on entend, du genre : "On n'a pas joué pendant 60 minutes".

Mieux encore. Le plus grand joueur de l'histoire du hockey, Wayne Gretzky, nous a confié que c'était la dernière fois qu'il chaussait les patins aux côtés de ses vieux complices Paul Coffey, Mark Messier et Jarri Kurri. La légende est à moins d'un pied de mon micro. Wow! Je fais un métier fantastique. Le seul aspect que les écoles de journalisme ne nous apprennent pas, c'est d'apprendre la patience. On doit attendre les réactions des joueurs, des entraîneurs et les statistiques.

Le lendemain à 19 heures on attend les successeurs de Teemu Selanne et Wayne Gretzky, Patrick Laine et Connor McDavid. Les deux jeunes de 18 ans répondent avec prudence et peu d'émotion. Le hockey d'aujourd'hui est devenu tellement prévisible. Les jeunes joueurs de la Ligue Nationale sont plus disciplinés que ceux des années 1970 et 1980. Aujourd'hui, la grande majorité des hockeyeurs sont millionnaires, considérés comme des petites entreprises qu'on doit bien gérer.

Le hockey a beaucoup changé. Pour le mieux ou pour le pire? À vous de choisir. Personnellement, j'apprécie couvrir les Sidney Crosby, Alex Ovechkin, Mark Schefele, Johnny Gaudreau et Connor McDavid. Je dois m'adapter à la nouvelle génération de joueurs. C'est mon devoir de journaliste : m'adapter et poser les meilleures questions possible.

Je fais le plus beau métier du monde et je tente de vous en donner la preuve avec mon énergie et ma passion à tous les matins à la radio. Cette fin de semaine à Winnipeg sera longtemps gravée dans ma mémoire. Une seule déception : j'aurais aimé entendre l'hymne national bilingue. Ce geste aurait confirmé que la majorité anglophone du Manitoba n'apprécie pas juste la francophonie deux semaines en février au Festival du Voyageur. À l'exception de cet oubli, la ville a été bien hospitalière.

Marc-Éric Bouchard

Journaliste aux sports

Radio-Canada



DANS NOS ÉCOLES

Dans nos écoles est une vitrine exceptionnelle pour faire connaître les activités de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), les réussites des élèves de la maternelle au secondaire et sa programmation d'excellence.

Ce rendez-vous hebdomadaire revient sur ce qui s'est passé dans les 23 écoles de la DSFM et annonce les évènements à venir.

Restez informés en suivant Dans nos écoles chaque semaine dans le journal ***La Liberté*** et sur le site DSFM.mb.ca


DSFM.CSFM


DSFM_Officiel


DSFM_Alert

RESSOURCES WEB

La DSFM propose ci-dessous une liste de ressources Web non exhaustive. Ces ressources ont été répertoriées à titre de service pour les familles des élèves de nos écoles de langue française et les lecteurs de ces pages.

PETITE ENFANCE
Promouvoir les Centres de la petite enfance et de la famille
www.desledebut.ca

ÉDUCATION
Plan stratégique sur l'éducation en langue française
www.pself.ca

SANTÉ
www.canadiensensante.gc.ca/
et
www.wrha.mb.ca/healthinfo/healthlinks/index-f.php

15 ans pour Christine-Lespérance, ça se fête!

Célébration -Communauté - Amélioration

L'École Christine-Lespérance célèbre ses 15 ans cette année. Pour l'occasion, un projet d'embellissement a été organisé : une mosaïque composée de cinq panneaux, encadrée par l'artiste québécois Mathieu Bergeron, à laquelle chaque élève et chaque membre du personnel de l'école a contribué.

Rémi Lemoine, le directeur de l'école, souhaite « profiter des 15 ans de l'École pour mettre en avant la communauté. Ce projet fait partie du Plan local d'amélioration continue et permet de travailler à la construction identitaire avec nos élèves. En tant qu'élève ou en tant qu'adulte, on est tous fiers d'être francophones. Cette nouvelle décoration va nous permettre de nous démarquer. »

Christine Crozier, la directrice adjointe, était présente au moment du déplacement de l'École dans ses locaux actuels. Elle se souvient encore de ce moment. « Auparavant, nous étions à l'École Lavallée.

> « J'aime mon école. Mes amis parlent beaucoup de langues différentes et on y fait des activités amusantes. On fait aussi de la lecture, de l'écriture et de la musique. » Gabrielle Rémillard, 1ère année.

Nous partagions le bâtiment avec l'école anglophone. Après 20 ans de travail, nous avons réussi à atteindre le nombre d'élèves requis pour avoir notre propre école. »

La construction de la nouvelle école, nommée Christine-Lespérance, s'est achevée à la fin de l'année 2001. « À la rentrée de janvier 2002, nous avons eu le Grand Déménagement. Pendant deux jours, nous avons déménagé classe après classe. C'était très excitant, parce que tout était neuf. Il y avait de nouvelles infrastructures, des éviers dans les classes, de nouveaux meubles, des équipements dont nous ne disposions pas avant. Nous avons pu installer une garderie pour les enfants à partir de 2 ans, et un programme pour garder les enfants avant et après l'école.»



Chaque enfant de maternelle a reçu l'aide des élèves de 8e année pour contribuer à la mosaïque réalisée pour les 15 ans de l'école.

Cependant, l'installation dans la nouvelle école ne s'est pas faite sans quelques péripéties. « Tous les changements sont arrivés d'un coup, alors il a fallu s'ajuster. Les routines que nous avions à Lavallée ont dû être complètement bouleversées. Nos nouvelles salles de classe individuelles nous changeaient des anciennes grandes salles avec leurs ouvertures dans les murs. Mais comme elles étaient plus petites, il a fallu les réorganiser. »

Au cours des années qui ont suivi, l'École Christine-Lespérance a vu ses effectifs continuer à augmenter. « Nous avons dû transformer certaines salles d'art et certains laboratoires en salles de classe. Chaque année, le nombre d'élèves francophones augmente, ce qui est une très bonne chose. »

Selon Christine Crozier, cette hausse est due au sentiment d'appartenance, point sur lequel l'école insiste beaucoup. « Nous travaillons sur l'appartenance à travers les rassemblements, ou encore à travers les arts, comme avec notre mosaïque. Nous voulons que nos élèves sentent qu'ils font partie d'une communauté et qu'ils aient envie d'y rester. Certains de nos parents sont des anciens de l'École Lavallée, et nous en sommes heureux. »

Les élèves, eux, se sentent très bien dans leur école. Gabrielle Rémillard, élève en 1re année, partage son enthousiasme. « J'aime mon école. Mes amis parlent beaucoup de langues différentes et on y fait des activités amusantes. On fait aussi de la lecture, de l'écriture et de la musique. »



Simon Boily, Rémi Fournier, Bréanne Rey et Vanessa Byusa.

Célébrons nos succès!

Sentiment d'appartenance à la communauté!

Bravo aux 4 élèves du Collège Louis-Riel qui participent au tournage *Comment devenir un adulte.*

Santé et bien-être



La recherche démontre que prendre un petit déjeuner équilibré permet de mieux répondre aux besoins intellectuels suscités par l'apprentissage scolaire. La DSFM, par le biais de sa programmation, s'assure que l'élève est capable de prendre des décisions éclairées pour maintenir un mode de vie sain, notamment en ce qui concerne les habitudes personnelles liées à la santé, l'activité physique et la nutrition.

Noël-Ritchot a appris comment mieux manger

Nutrition – Sensibilisation - Enquête



Samuel, Lexy, Céleste et Amélie présentent les posters qu'ils ont réalisés à l'issue du projet de nutrition

Les deux classes de 5e année de l'École Noël-Ritchot viennent de conclure leur enquête sur la nutrition. Au cours de ces dernières semaines, ils ont préparé un sondage, interrogé leurs camarades et analysé leurs réponses. Puis ils ont fabriqué des posters pour partager les résultats obtenus.

Rosanne Toupin Ramal, enseignante en 5e année, a guidé ses élèves dans la réalisation de ce projet. « La nutrition fait partie du programme des 5e années. Chaque année, j'essaye de faire un projet qui touche toute l'école, parce que je veux qu'ils comprennent que la nutrition n'est pas un défi que l'on relève seul. On veut toucher les autres classes, et plus généralement toute la communauté. »

> *« Avant, mes parents achetaient des briques de jus de fruits, qui contiennent beaucoup de sucre. Je leur ai montré le guide alimentaire canadien, et maintenant on achète du jus organique. »*
> Amélie Huberdeau.

Amélie Huberdeau et Céleste Dupuis, de la classe de Josée Marion, et Samuel José Turcotte et Lexy Dupasquier, de la classe de Rosanne Toupin Ramal, ont mené le projet du début à la fin avec leurs camarades. Samuel raconte : « On a commencé par trouver des questions à poser. Par exemple: combien de fruits et légumes mangez-vous au quotidien? Est-ce que vous mangez un peu de chaque groupe alimentaire chaque jour? »

Lexy continue : « On a posé les questions à plusieurs élèves dans toutes les classes, puis on a réalisé un graphique avec les résultats. » Amélie ajoute : « Ensuite, on a fait les posters, en mettant beaucoup de couleurs pour les rendre attrayants. »

Samuel poursuit en expliquant que les affiches ont été mises « à proximité de la salle de bain, pour que les élèves puissent les voir quand ils remplissent leurs bouteilles. » Lexy tient à préciser « qu'il y en a aussi dans la buvette, pour que tout le monde sache comment mieux manger. »

Les quatre élèves constatent déjà des changements suite à l'enquête effectuée. Amélie a convaincu ses parents de changer leur façon de faire les courses. « Avant, mes parents achetaient des briques de jus de fruits, qui contiennent beaucoup de sucre. Je leur ai montré le guide alimentaire canadien, et maintenant on achète du jus organique. »

Céleste ne voulait pas être en reste. « Dans le guide, ils expliquaient comment lire les étiquettes des produits, alors je fais bien attention à ce qu'il y a dans ce que je mange maintenant. »

Les amis de Lexy ont aussi pris conscience de certaines mauvaises habitudes alimentaires. « Mes amis des autres classes ont vu les pancartes dans l'école, et ils m'ont dit que maintenant, ils faisaient des efforts pour varier leur alimentation. »

À noter

LES ACTIVITÉS SCOLAIRES

Rencontre Camp JMCA Est,
28 au 30 octobre,
Camp Arnes.

LA COMMISSION SCOLAIRE

Réunion de la Commission scolaire franco-manitobaine,
le mercredi 26 octobre à 19 h,
au bureau divisionnaire, Lorette.

Réunion de la Commission scolaire franco-manitobaine,
le mercredi 30 novembre à 19 h,
au bureau divisionnaire, Lorette.

CONGÉS / JOURNÉES SANS CLASSE AU PREMIER SEMESTRE

Les journées de perfectionnement professionnel ou d'administration sont également des journées sans classe.

Journée d'administration,
10 novembre,
congé pour les écoles Christine-Lespérance, Lacerte, Léo-Rémillard, Louis-Riel, Précieux-Sang, Roméo-Dallaire et Taché.

Jour du souvenir,
vendredi 11 novembre,
congé.



EMPLOIS ET AVIS



Ne cherchez plus!

Le gouvernement du Manitoba vous offre des possibilités, une grande diversité et une carrière enrichissante.

Pour en savoir plus sur les offres d'emploi actuelles, cliquez sur le bouton
<< Emploi >> sur le site manitoba.ca.

Ce que vous pouvez attendre de nos offres d'emploi :

- Toute une gamme de carrières intérressantes et stimulantes;
- Un salaire compétitif;
- Un remarquable ensemble d'avantages sociaux;
- Des possibilités d'apprentissage, de développement professionnel et d'avancement continuelles;
- L'occasion de construire une meilleure province pour toute la population manitobaine.

Accès ATS - **1 204 945-1437**

Personnes. Mission. Progrès.





Les Franco-lions de Lacerte Inc.

Les Franco-lions est un centre d'apprentissage situé dans l'École Lacerte qui offre un programme de prématernelle et scolaire.

Nous sommes à la recherche d'un(e)

superviseur(e) pour le programme scolaire.

Entrée en fonction : le 1er novembre 2016

Candidat(e)s doivent :

- posséder un diplôme en Éducation de la jeune enfance niveau II;
- avoir un RCP et un cours de secourisme;
- avoir de bonnes compétences en leadership;
- avoir des bonnes connaissances des lois sur les services de garde;
- avoir une excellente compétence en communication;
- démontrer de l'enthousiasme et une énergie positive;
- maitriser la langue française parlée et écrite;
- avoir une ouverture d'esprit et la capacité de travailler en équipe.

Nous offrons un salaire compétitif dans un environnement de travail positif.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitae et de trois noms de référence à :

Lisa Hunnie, directrice
Les Franco-lions de Lacerte Inc.
12-1101, promenade Autumnwood
Winnipeg, Manitoba R2J 1C8
lesfrancolions@dsfm.mb.ca
Téléphone : 204-253-5315

Nous communiquerons uniquement avec les personnes dont la candidature sera retenue pour une entrevue.



Université de **Saint-Boniface**
Une éducation supérieure depuis 1818

APPEL DE CANDIDATURES

Coordonnateur ou coordonnatrice de développement

La titulaire ou le titulaire de ce poste est responsable d'appuyer la direction dans l'ensemble des activités du Bureau de développement et des activités de levée de fonds. La personne occupant ce poste est responsable de la campagne annuelle, la gestion de la Société philanthropique ainsi que des relations de fidélisation auprès des donatrices et donateurs.

Responsabilités principales :

- Coordonner les campagnes interne et externe de levée de fonds;
- Gérer l'ensemble des fonds de famille et des fonds désignés;
- Développer les activités de la société philanthropique;
- Gérer les bases de données, le système de classement et les procédures d'archivage;
- Préparer les rapports financiers et les rapports annuels;
- Coordonner la soirée d'excellence en collaboration avec le Registrariat;
- Gérer les dons et remettre des reçus officiels;
- Participer à des activités connexes et siéger à des comités pour le bon fonctionnement de l'Université.

Compétences requises :

- Diplôme universitaire connexe;
- Expérience en levée de fonds;
- Excellente connaissance du français et de l'anglais, parlés et écrits;
- Très bon sens d'organisation et grand souci aux détails;
- Sens aigu du service à la clientèle.

Entrée en fonctions : dès que possible

Veuillez faire parvenir votre lettre de présentation et votre curriculum vitae au plus tard le 7 novembre 2016 à :

Lorraine Roch, directrice des ressources humaines
Université de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : 204-233-0210 Télécopieur : 204-237-3099
loroch@ustboniface.ca
ustboniface.ca

L'USB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler; la priorité est toutefois accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.



Ne cherchez plus!

Le gouvernement du Manitoba vous offre des possibilités, une grande diversité et une carrière enrichissante.

Agent ou agente de renseignement du public

Type d'emploi : À durée déterminée et à temps plein
Ministère : Éducation et de la Formation professionnelle
Numéro de l'annonce : 32218
Date de clôture : le 7 novembre 2016
Échelle de salaire : 39,604.00 $ à 45,429.00 $ par année

Le ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle cherche des personnes très créatives et innovatrices pour qu'elles se joignent à son équipe des Services à l'industrie et services d'emploi et de formation professionnelle en tant qu'agents ou agentes de renseignement du public.

En répondant aux besoins des clients (le grand public, les employeurs et les organismes) de l'ensemble de la province, la personne choisie est le premier point de contact pour toutes les demandes de renseignements par téléphone ainsi que toutes les demandes de renseignements et d'aiguillage reçues par l'intermédiaire d'Accès Manitoba. La personne choisie répondra aux appels téléphoniques de toute une gamme de clients, et leur offrira des services avec précision, en temps opportun et en faisant preuve de tact. Une description de travail détaillée sera fournie sur demande.

Veuillez consulter notre site Web, au www.manitoba.ca/govjobs/index.fr.html, pour obtenir la liste complète des qualités requises et conditions d'emplois.

Présentez votre demande à l'adresse suivante :

Numéro de l'annonce : 32218
Commission de la fonction publique
Service des Ressources humaines
305, Broadway, salle 300
Winnipeg (Manitoba) R3C 3J7
Téléphone : 204-945-4394
Télécopieur : 204-948-2193
Courriel : govjobs@gov.mb.ca

Votre lettre d'accompagnement, votre curriculum vitae et/ou votre formulaire de candidature doivent clairement démontrer comment vous répondez aux critères du poste.

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

On tiendra compte du programme d'équité en matière d'emploi dans le processus de sélection. On encourage les candidat(e)s à indiquer sur la lettre d'accompagnement ou sur leur curriculum vitae s'ils (si elles) font partie d'un des groupes suivantes : les femmes, les autochtones, les minorités visibles et les personnes handicapées.

Pour en savoir plus sur les offres d'emploi actuelles, cliquez sur le bouton **<< Emploi >> sur le site manitoba.ca.**

Personnes. Mission. Progrès.



PETITES ANNONCES

DIVERS

Le Musée de Saint-Boniface Museum
Nos histoires ∞ Notre musée
Our stories ∞ Our museum

ATELIERS
AU MUSÉE DE SAINT-BONIFACE
Tissage aux doigts
10 novembre au 1er décembre 2016
130 $ par participant
(110$ pour les membres)
Capot de Voyageur
Les samedis 14, 21 et 28 janvier 2017
45 $ par participant
Choix d'acheter une couverture à point : 50 $ à 170 $
Le perlé
12 janvier au 23 mars 2017
*pas de session le 23 février
130 $ par participant
(110 $ pour les membres)
Inscription :
www.msbm.mb.ca/fr/ateliers
Pour plus d'information, contactez-nous par courriel à reservations@msbm.mb.ca ou par téléphone 204-237-4500, poste 420
Le Musée de Saint-Boniface Museum
494, avenue Taché,
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 2B2
Nos histoires ∞ Notre musée
366-

NOMBRE DE MOTS	20 mots et moins	21 à 25 mots	26 à 30 mots
Semaine 1	13,63 $	14,77 $	15,93 $
Semaine 2	21,71 $	24,04 $	26,35 $
Semaine 3	25,19 $	28,66 $	32,13 $
Semaine 4	28,66 $	33,29 $	37,93 $
Semaine 5	32,13 $	37,93 $	43,71 $
Semaine 6	35,62 $	42,56 $	49,51 $

Mot additionnel : 16¢ **Photo : 15,93 $**

MasterCard VISA Interac

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

MUNICIPALITÉ DE LA BROQUERIE MANITOBA

COORDONNATEUR(TRICE) DES SERVICES DE LOISIRS
MUNICIPALITÉ RURALE DE LA BROQUERIE

Secteur : Administration
Échelle salariale : 54 000,00 $ à 60 777,48 $

La municipalité rurale de La Broquerie est à la recherche de candidat(e)s qualifié(e)s pour le poste de coordonnateur(trice) des services de loisirs. Le/la coordonnateur(trice) se rapporte directement à la directrice générale et facilite la livraison de services culturels et de loisirs pour rehausser la croissance et le développement de la communauté et des individus de la municipalité rurale de La Broquerie.

En collaboration avec la communauté et des organismes communautaires, le/la coordonnateur(trice) des services de loisirs sera responsable de la programmation de loisirs, assurera la promotion du leadership et le développement du bénévolat, facilitera le partage de ressources, assurera la promotion de l'éducation publique et la sensibilisation et améliorera l'utilisation des installations dans la municipalité.

Le/la candidat(e) idéal(e) sera un(e) professionnel(le) dévoué(e) avec l'habileté de communiquer et d'interagir efficacement avec le public. Une préférence sera accordée aux candidat(e)s doté(e)s d'une éducation postsecondaire dans le domaine des loisirs ou une expérience équivalente de deux (2) ans ou plus. Bilingue, français et anglais est un atout.

Les candidat(e)s devraient soumettre leur curriculum vitae et leur lettre de couverture avec trois (3) références au plus tard **le jeudi 10 novembre 2016 à 16 h** à :

Municipalité rurale de La Broquerie
À l'attention : Directrice générale, Anne Burns
« Coordonnateur des services de loisirs »
C.P. 130, 123, rue Simard
La Broquerie (Manitoba) ROA OW0

Téléphone : 204-424-5251 • Télécopieur : 204-424-5193
Courriel : cao@rmlabroquerie.ca

Seulement les personnes choisies pour une entrevue seront contactées.

Fédération des Parents du Manitoba

POSTE D'ANALYSE ET CONCEPTION DE NOUVEAUX PROGRAMMES

Contrat : novembre 2016 – fin juin 2017
(Possibilité de prolongation selon le financement)

Tâches principales :

- faire un inventaire et une analyse détaillée des programmes offerts par la FPM, dans la province et ailleurs dans les centres de la petite enfance et de la famille à travers le Canada;
- identifier les besoins essentiels en petite enfance dans les communautés franco-manitobaines;
- faire des suggestions pour ajuster, modifier ou annuler les programmes déjà en place;
- conception et préparation de nouveaux programmes pour les familles et les enfants francophones, exogames, et immigrantes;
- formation des animateurs de programmes.

Qualifications et aptitudes :

- diplôme postsecondaire dans un des domaines suivants : jeune enfance, travail social, éducation ou programmes récréatifs;
- expérience dans la conception de nouveaux programmes;
- connaissance dans le domaine de la petite enfance;
- connaissance approfondie des réalités et enjeux des familles francophones, exogames et immigrantes;
- connaissance de la communauté francophone et des partenaires existants et potentiels pour la FPM;
- bon esprit d'analyse et la capacité de travailler de façon autonome;
- maîtrise bien le français et l'anglais.

Salaire et horaire de travail : à négocier.

Veuillez soumettre votre C.V. et lettre d'accompagnement avant le **11 novembre 2016** à **dg@lafpm.com**

Accueil francophone

Financé par: Immigration, Refugees and Citizenship Canada / Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada

L'Accueil francophone recherche des candidatures pour le poste de:

Agent de logement (2 postes à pouvoir)

Responsabilités

- Rechercher des logements permanents pour la clientèle immigrante,
- Mettre régulièrement à jour la base de données des logements disponibles
- Faire un bilan des besoins et des compétences,
- Offrir des sessions d'orientations sur le logement aux immigrants,
- Développer des outils pour les secteurs visés,
- Collaborer avec des partenaires sur la question de logement pour les immigrants,
- Collaborer avec les autres membres du personnel pour le bon fonctionnement de l'équipe,
- S'acquitter d'autres tâches conformément aux directives de la Gestionnaire.

Qualifications

- Une formation en travail social, un diplôme ou certificat en gestion ou une formation équivalente serait un atout,
- Expérience de travail avec les personnes immigrantes ou dans un milieu connexe à des services d'accueil,
- Excellente connaissance de la communauté franco-manitobaine et de la communauté immigrante,
- La personne doit avoir de l'initiative, de l'entregent, posséder un bon sens de l'organisation, être débrouillard et avoir un bon esprit d'équipe.

Conditions d'embauche

- Avoir un permis de conduire valide,
- Détenir une voiture,
- Être disponible de travailler des heures supplémentaires, (ou bien des heures à l'extérieur des heures de bureau).

Entrée en fonction : Le plus tôt possible.
Prière d'envoyer son curriculum vitae et une lettre de motivation par courrier postal ou électronique au plus tard le **27 octobre 2016** à l'attention de :

Bintou Sacko
Gestionnaire
Accueil francophone du Manitoba
420 rue Des Meurons – Unité 104
Saint-Boniface (MB) R2H 2N9
bsacko@sfm.mb.ca

Nous remercions toutes les personnes qui présentent leurs candidatures. Nous communiquerons uniquement avec les personnes sélectionnées pour une entrevue. NOTE : Le masculin est utilisé pour alléger le texte, et ce, sans préjudice pour la forme.

Accueil francophone

Financé par: Immigration, Refugees and Citizenship Canada / Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada

L'Accueil francophone recherche des candidatures pour le poste de:

Conseiller à l'établissement/Suivi (2 postes à pouvoir)

Responsabilités

- Assurer un suivi continue auprès de notre clientèle,
- Concevoir, proposer et réaliser les activités d'intervention en matière d'intégration,
- Faire un bilan des besoins et des compétences,
- Établir avec la clientèle un plan d'action menant à une intégration professionnelle ou scolaire,
- Maintenir la confidentialité sur les clients,
- Aider à la mise à jour de l'information sur tous les clients de l'Accueil,
- Développer et animer des ateliers thématiques de sensibilisation,
- S'acquitter d'autres tâches conformément aux directives de la Gestionnaire.

Qualifications

- Une formation en travail social, un diplôme ou certificat en gestion ou une formation équivalente serait un atout,
- Expérience de travail avec les personnes immigrantes ou dans un milieu connexe à des services d'accueil,
- Excellente connaissance de la communauté franco-manitobaine et de la communauté immigrante,
- La personne doit avoir de l'initiative, de l'entregent, posséder un bon sens de l'organisation, être débrouillard et avoir un bon esprit d'équipe.

Conditions d'embauche

- Avoir un permis de conduire valide,
- Détenir une voiture,
- Être disponible de travailler des heures supplémentaires, (ou bien des heures à l'extérieur des heures de bureau).

Entrée en fonction : Le plus tôt possible.
Prière d'envoyer son curriculum vitae et une lettre de motivation par courrier postal ou électronique au plus tard le **27 octobre 2016** à l'attention de :

Bintou Sacko
Gestionnaire
Accueil francophone du Manitoba
420 rue Des Meurons – Unité 104
Saint-Boniface (MB) R2H 2N9
bsacko@sfm.mb.ca

Nous remercions toutes les personnes qui présentent leurs candidatures. Nous communiquerons uniquement avec les personnes sélectionnées pour une entrevue. NOTE : Le masculin est utilisé pour alléger le texte, et ce, sans préjudice pour la forme.

NÉCROLOGIE

Jean (John) LaFrenière



C'est avec une grande tristesse que nous annonçons le décès de Jean-Baptiste LaFrenière le 16 octobre 2016 à l'âge de 87 ans, à Actionmarguerite (Saint-Vital).

Fils de Clément LaFrenière et de Cécilia Prud'homme, Jean est né à Saint-Boniface, au Manitoba, le 23 juin 1929. Il a fréquenté l'école Provencher et a plus tard travaillé avec son père et ses frères à Lafreniere Sheet Metal. Il était de son métier et aimait beaucoup son travail. Le 16 juin 1951, il a épousé Suzanne Gabrielle Couture dans la Cathédrale de Saint-Boniface. Ils ont vécu pendant de nombreuses années à Norwood, où ils ont élevé leurs quatre enfants.

Jean était un mari, un père et un grand-père aimant. Il racontait toujours des farces et aimait faire rire les gens. En plus d'être un paroissien actif de la paroisse de l'Église Précieux-Sang, il était un Chevalier de Colomb dévoué, membre du Conseil Goulet. Il a aussi été bénévole pendant de nombreuses années avec le service pastoral de l'Hôpital général de Saint-Boniface. Il a fièrement donné du sang à la Croix-Rouge 75 fois. Il aimait bien marcher, faire du pain, jouer au bowling à 5 quilles et au shuffleboard, et était un fervent amateur de hockey.

Jean laisse dans le deuil sa fille Gisèle Drexler (Jaroslav) et ses fils Georges, Léo et Roland (Corinne). Il manquera aussi beaucoup à ses petits-enfants : Martin, Peter (Tracey), Eric (Dania), Rémi (Estele), Natalie (William) et Pierre; Robert (Ashley), Chantal (Derek), Melanie (Luis), Liel et Joé; Quinn et Kayla; et ses arrière-petits-enfants Paul'hiver, Charleaux, Davinault, Kirsten, Braydon, Justin, Owen, Thomas, Alex, Emily, Dominic, Alexandre, Zachary, Matéo et Nicolas. Il manquera aussi à Rose Blouin, sa fidèle compagne depuis 12 ans.

Il laisse aussi sa sœur Agnes Hetherington, ses belles-sœurs Gisèle LaFrenière et Rita Ryckenboer, ainsi que bon nombre de neveux, nièces et amis.

Jean a été précédé de sa femme aimante Suzanne le 16 novembre 2002, de ses dix frères et sœurs, ainsi que de beaucoup de ses beaux-frères et belles-sœurs.

Les funérailles ont eu lieu le jeudi 20 octobre à 10 h 30 à la Cathédrale de Saint-Boniface (190, avenue de la Cathédrale). Les porteurs étaient ses petits-fils. L'enterrement a suivi au cimetière Green Acres.

Au lieu d'offrir des fleurs, les personnes intéressées peuvent faire un don en mémoire de Jean à la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC ou à la Société Parkinson du Manitoba.

Nous t'aimons.

CHAPELLE FUNÉRAIRE CROPO
204-586-8044



CHRONIQUE RELIGIEUSE

MARYSE CHARTIER

Un Dieu aux yeux miséricordieux

Si vous voulez connaître l'essentiel de ce que j'ai sur le cœur et de ce que je veux vous dire sans lire toute la chronique, voici : Dieu vous aime d'un amour infini et, pour emprunter les mots du pape François, Il « ne se fatigue jamais de pardonner » (1).

Bon, pour ceux qui voudraient continuer, parlons lunettes.

Je porte des lunettes depuis toujours, ou presque. En d'autres mots, je ne me souviens pas de ma vie sans lunettes. Si bien qu'aujourd'hui elles constituent presque une extension de mon corps, et j'oublie souvent qu'elles reposent sur le bout de mon nez (même si elles sont un peu sales, au grand étonnement de certaines personnes). Il va sans dire que mes lunettes influent sur ma perception du monde physique : elles précisent et agrandissent des réalités qui, autrement, seraient floues. Nous ne portons pas tous physiquement des lunettes, mais je crois que, d'une certaine façon, nous en portons tous spirituellement.

Nous avons tous notre vision de Dieu, de ses attributs, de son action. Cependant je sais que, souvent, j'oublie que les yeux de Dieu ne sont pas les miens! C'est particulièrement vrai dans ma conception du pardon et de la miséricorde. Moi, si j'étais Dieu, il me semble que je me trouverais pas mal fatigante avec mes demandes de pardon répétées pour les mêmes manques d'amour. Je veux dire, franchement, j'aurais dû apprendre de mes erreurs après un certain temps, non? Toutefois, cette conception de la miséricorde, c'est celle de mes lunettes humaines. Et, fort heureusement, Dieu ne porte pas mes lunettes. Il a toujours les bras ouverts devant mes faiblesses et mes échecs et Il ne se fatigue jamais, jamais, jamais de donner la grâce de son pardon. C'est moi, avec mes lunettes toutes croches, qui me fatigue de demander sa miséricorde.

Quand j'accepte d'enlever mes lunettes, cette inépuisable, cette inlassable, cette inébranlable miséricorde me plonge dans la joie et l'émerveillement. Je redécouvre la beauté et le sacré au plus profond de moi. Cette miséricorde dépasse ma compréhension, et c'est tout aussi bien ainsi parce qu'il faut une force plus grande que nos peurs, nos blessures, notre orgueil pour les surmonter et recevoir l'amour miséricordieux. J'insiste encore une fois, à l'aide des paroles du pape François : « Dieu ne se fatigue jamais de pardonner, c'est nous qui nous nous fatiguons de demander sa miséricorde. » Il a déjà tout pardonné, sa main est tendue, nous n'avons qu'à la saisir. Et c'est cette grâce que je demande pour chacun d'entre nous, tous les jours de notre vie, mais plus particulièrement en ces dernières semaines du Jubilé de la Miséricorde.

(1) Pape François, *La joie de l'évangile*, 2013, n. 13.

Vous pouvez aussi lire la *Chronique religieuse* de la semaine, ainsi que les chroniques antérieures sur le site Web de l'Archidiocèse de Saint-Boniface : http://www.archsaintboniface.ca/main.php?p=217

COMMUNAUTAIRE

LES 10 ANS DU CENTRE D'APPRENTISSAGE LES P'TITS BRISOUS

L'espoir d'accueillir deux fois plus d'enfants

Les responsables du centre d'apprentissage Les P'tits Brisous ont fait d'une pierre deux coups le 15 octobre : saluer les dix ans de l'initiative lancée en 2004 par Denise Vielfaure et sensibiliser le grand public au besoin d'agrandir la garderie.

Bernard BOCQUEL
bbocquel@mymts.net

La pionnière qui a permis la venue au monde des P'tits Brisous était très heureuse à l'heure des célébrations. Denise Vielfaure : « Ça m'a fait chaud au cœur de célébrer le cadeau donné en 2006 à la communauté. Pour les jeunes familles, il y avait un réel besoin de pouvoir faire garder leurs enfants en français. Dans mon cas, le français c'est ma première langue. Pour les enfants, c'était leur offrir la chance de la deuxième langue, puisque la garderie leur permettait d'acquérir la langue française à un jeune âge. »

À la La Broquerie existait un réel désir de voir advenir le projet avancé par Denise Vielfaure. Comme l'a souligné la vice-présidente du centre d'apprentissage, Mary-Anne Craft-Hilhorst (1) : « Pour les jeunes couples, c'était un stress de trouver des gardiennes francophones. Évidemment, plusieurs collectes de fonds ont été nécessaires. Le comité de la garderie a prélevé 300 000 $, la DSFM a contribué 300 000 $. La compagnie Hylife a aussi fait un don considérable, ainsi que deux investisseurs anonymes. »



photo : Gracieuseté Nycol Didcote

Voici les membres clés du premier conseil d'administration des P'tits Brisous, en compagnie de la direction. De gauche à droite : Luc Brémault (directeur de l'école Saint-Joachim), Joanne Vielfaure-Romaniuk, France Tétrault, Angèle Vielfaure-Bisson, Julie Arnaud, Denise Vielfaure, Francine Berthelette (directrice générale), Louanne Vielfaure-Trudeau (directrice adjointe) et Andrée Rémillard (directrice adjointe).

Pour le nom de l'établissement, la vice-présidente a rappelé que « dans le temps, on appelait La Broquerie La Brise Culotte. La vache sur la rue principale se nomme Brisette. Lors du lancement du logo, quelqu'un a lancé : *Y a plein de p'tits brisous ici!* Le nom est resté. »

À son ouverture au printemps 2006, la garderie possédait une licence pour 47 enfants : 8 poupons (de 12 semaines à 23 mois), 24 préscolaires (de 2 ans à 5 ans) et 15 scolaires (de 5 ans à 12 ans). Huit places préscolaires ont été ajoutées plus tard et 15 places scolaires en septembre 2011. La capacité totale s'élève à 80 espaces quand sont pris en compte les 10 espaces en prématernelle (3 et 4 ans), occupés par 20 enfants, puisqu'il s'agit d'un programme à temps partiel.

Yolanda Denbrok-Picton a assuré la direction des P'tits Brisous jusqu'à son remplacement en février 2011 par Francine Berthelette. L'actuelle directrice générale est épaulée par deux adjointes : Andrée Rémillard (depuis février 2011) et Louanne Vielfaure-Trudeau (depuis juillet 2012).

Quatorze personnes travaillent sous leurs responsabilités, dont cinq à temps partiel. Deux employées sont là depuis neuf ans : Sylvie Laramée et Marissa Tippmann. La stabilité du personnel est un luxe. Commentaire de la directrice générale : « C'est vraiment très difficile de recruter du personnel, surtout que les personnes doivent parler français. Présentement, nous sommes la seule garderie francophone dans les alentours. Nous desservons des familles de La Broquerie, Marchand, Richer, Saint-Labre, Steinbach, Grunthal, Mitchell et même des familles de Sainte-Anne. »

Lors de l'entrée en fonction de Francine Berthelette, des espaces étaient encore vacants à la garderie, devenue à l'automne 2012 un « centre d'apprentissage », suite à une recommandation de la Fédération des parents du Manitoba. Depuis 2012, une liste d'attente a été constituée pour tous les groupes d'âge.

Précisions de la directrice générale : « On a 42 noms en attente pour la pouponnière, 32 pour le préscolaire et une douzaine pour le programme scolaire. On veut ajouter huit espaces pour les poupons, 24 espaces préscolaires et 30 espaces scolaires. On souhaite donc presque doubler la capacité des P'tits Brisous pour répondre aux besoins de la communauté. Au mois de mai on a soumis à la Province une demande d'agrandissement. On n'a encore rien entendu de leur part. De notre côté on s'apprête à lancer notre campagne de financement. Notre objectif est d'atteindre 100 000 $ d'ici cinq ans. »

La Province verse annuellement : 11 000 $ par poupon, 4 000 $ par préscolaire et 1 600 $ par scolaire. Si la Province versait des fonds pour les 15 espaces scolaires ajoutés en 2011, Francine Berthelette estime que sur le plan financier, « les choses iraient plutôt bien. Surtout qu'en ce moment, il n'y a pas de problème du côté des parents, qui ont tous les moyens d'assurer les paiements. »

(1) Le conseil d'administration actuel est composé de : Isabelle Houde (présidente), Mary-Anne Craft-Hilhorst (vice-présidente), Marie-Claude Ferré (secrétaire), Kayla Proteau (trésorière), Raynald Dupuis, Julie Smith, Danielle Grenier, Natalie Hardie-Pranys, Renée Taillefer, Francine Berthelette (directrice générale), Andrée Rémillard (directrice adjointe).

À VOTRE SERVICE





25 ANS
DE RADIO
COMMUNAUTAIRE

25 000 mercis aux bénévoles et à la communauté!



Une voix pour la communauté

Les premières années de la radio communautaire Envol n'ont pas été de tout repos, mais la radio a toujours pu compter sur des personnes qui se sont battues pour elle.

Le projet de radio communautaire au Manitoba est né au début des années 1980. « C'était un projet du Conseil jeunesse provincial, se souvient le membre du conseil d'administration provisoire d'Envol en 1987-1988 puis président-fondateur de la radio à partir de 1989, Émile Hacault. Les jeunes voulaient donner plus de voix à la communauté franco-manitobaine car il y avait "trop de parlé et pas assez de musique" à Radio-Canada selon eux. »

Un conseil d'administration (CA) provisoire a donc été créé en 1985-1986 pour préparer la mise en onde de la première radio communautaire de l'Ouest canadien.

« Il y avait beaucoup à faire, se souvient Émile Hacault, notamment amasser 250 000 $. On a mené plusieurs campagnes de collectes de fonds dans la communauté. Il fallait aussi faire des tests pour confirmer l'intérêt du public. »

Jean Fontaine, alors animateur en grève de Radio-Canada, a coordonné ces tests qui se sont déroulés à l'été 1989 dans cinq communautés : Île-des-Chênes, La Broquerie, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Pierre-Jolys et Saint-Boniface.

« On avait équipé une roulotte en studio de radio mobile et on partait s'installer dans les villages, raconte-t-il. Dans chaque communauté, j'ai formé des animateurs bénévoles et trouvé des invités. On a même reçu la chanteuse Mitsou à Saint-Boniface! J'étais le coordonnateur et réalisateur, mais l'animation des émissions, c'étaient surtout les gens de la place qui s'en chargeaient. On voulait leur donner le goût de faire de la radio. »

Les tests s'étant avérés concluants, le CA a déposé au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) une demande de fréquence à l'automne 1989. Cependant, les demandes de radios avaient été gelées pour deux ans.

« Finalement, on a appris qu'on pouvait aller en ondes plus vite si on demandait une fréquence éducative, c'est-à-dire sans but lucratif, poursuit Émile Hacault. On a donc refait une étude technique avec l'appui du Secrétariat d'État, puis on a redéposé une demande modifiée au CRTC à l'automne 1990 après avoir négocié une entente avec Radio-Canada pour utiliser leur tour éducative à Starbuck. »

Le CRTC y a répondu favorablement. Le 21 octobre 1991, la radio communautaire du Manitoba, alors nommée XL 91, était pour la première fois diffusée sur les ondes.


De gauche à droite : Jean Fontaine, Émile Hacault et Denise Lécuyer.

Après les défis, un retour plus fort que jamais

Denise Lécuyer a pour sa part rejoint le CA d'XL 91 en 1994-1995, à un moment où la radio faisait face à plusieurs difficultés. Elle en a pris la présidence en 1997-1998.

« On était en déficit financier, on ne pouvait pas payer nos animateurs, nos bailleurs de fonds ne nous suivaient plus, on connaissait des problèmes de son et on n'a pas eu de direction stable de 1997 à 2001, rapporte-t-elle. C'est le CA qui devait gérer la radio. » En outre, sans direction, la qualité de la programmation s'en trouvait affectée et l'auditoire était de moins en moins au rendez-vous.

Mais XL 91 pouvait compter sur l'aide de Jean Fontaine et Louis Paquin, appelés par le CA pour la rebâtir. Le premier au niveau de la programmation et le second, au marketing. « On a diffusé de la musique plus populaire en journée, on a fait un changement d'animateurs, on a travaillé avec une vendeuse publicitaire. On a essayé des affaires pour rendre la radio plus intéressante pour le public », se souvient Jean Fontaine.

C'est aussi à la fin des années 1990 que le nom de la radio est changé d'XL à Envol « pour mieux traduire notre relance », explique ce dernier. De même, une campagne est lancée en 1996-1997 pour multiplier le nombre de membres de la radio.

En effet, même dans ses temps difficiles, la radio communautaire du Manitoba « a toujours pu compter sur des gens qui croyaient vraiment en elle et qui ont travaillé fort pour la maintenir à flot », affirme Émile Hacault.

Entre autres, l'ex-sénatrice Maria Chaput, qui travaillait alors au Secrétariat des services en langue française. « Elle travaillait pour nous auprès de la Province et du Centre culturel franco-manitobain, chez qui nous occupions des locaux, afin de trouver des façons d'effacer notre dette », se souvient Denise Lécuyer.

De même, le CA est resté stable pendant toutes ces années noires. « On est nombreux à être restés pour s'assurer que les problèmes étaient bien résolus, parfois pendant neuf ans, souligne-t-elle. La communauté avait travaillé très fort pour démarrer la radio communautaire, on devait à notre tour se battre pour elle. »

Envol se rebâtit pleinement à partir de 2001-2002, lorsqu'Annie Bédard prend sa direction générale après quatre ans de direction fantôme. Le public est revenu, la qualité aussi. « Grâce au Réseau francophone d'Amérique créé en mars 2000, on pouvait ajouter un contenu de nouvelles à notre programmation, se réjouit Denise Lécuyer. De même, les avancées techniques nous permettaient d'enregistrer et de rediffuser nos émissions beaucoup plus facilement. »

Dès le début des années 2000, Envol est d'ailleurs couronnée de plusieurs prix qui félicitent la qualité de son contenu et de ses animateurs, « preuve ultime de notre retour en force », termine Denise Lécuyer.







Plus que jamais avec sa communauté

La radio communautaire du Manitoba est devenue une incontournable dans la vie de la communauté, qu'elle vient désormais toucher de multiples façons.

Un quart de siècle après ses débuts, Envol 91 s'est taillée une place de choix dans le Manitoba français. Sa force : elle a su s'adapter aux besoins et aux réalités changeantes de la communauté, restant ainsi proche d'elle.

« On offre une programmation variée qui couvre tous les âges et répond à différents besoins, affirme le directeur général par intérim d'Envol 91, Yaya Doumbia. Notre auditoire le plus fort est la tranche 18-44 ans, mais on a des animations depuis les préscolaires jusqu'aux aînés. On offre 26 émissions différentes animées par des bénévoles qui apportent chacun leur propre couleur. »

Entre autres, Envol 91 collabore avec des organismes pour animer certaines de ses émissions, tels que Pluri-elles, la Fédération des aînés franco-manitobains (FAFM), Réseau action femmes ou encore l'Accueil francophone.

Par ailleurs, « plus de la moitié des bénévoles d'Envol 91 sont là depuis au moins dix ans. C'est très rare d'avoir une telle stabilité dans une radio communautaire. Mais on accueille aussi tous les ans des nouveaux bénévoles », se réjouit Yaya Doumbia.

Au cœur de la communauté

Le Réseau communautaire est un autre partenaire d'Envol 91. Chaque mois, la radio se déplace au rural pour animer son émission ***Le rural vous parle***, y compris dans les communautés éloignées comme Saint-Lazare. « Ça nous a permis de créer une véritable proximité avec les francophones du Manitoba, un lien réel, affirme Yaya Doumbia.

« De même, on est présents à tous les évènements de la communauté ou presque. La couverture d'évènements spéciaux, c'est une de nos forces. » En effet, Envol 91 a désormais la capacité de diffuser en direct à partir de cellulaires, ce qui « permet d'animer de n'importe où, à condition d'avoir un accès Internet », assure-t-il.

Depuis la rentrée 2016, Envol 91 est par ailleurs le diffuseur officiel de la radio de l'Université de Saint-Boniface (USB), Réveil FM.

À la pointe de la technologie

La radio s'est aussi dotée d'un nouveau site Internet en 2012-2013, et d'un détecteur de silence qui alerte un employé après seulement trois secondes sans rien en onde. Celui-ci peut alors lancer de la musique à distance à partir de son cellulaire. En outre, Envol 91 peut désormais être écoutée de façon illimitée sur Internet.

« Un autre gros chantier ces dernières années pour se hisser à la fine pointe de la technologie a été le renouvellement de nos équipements, ajoute Yaya Doumbia. Nos deux studios sont désormais équipés de consoles numériques haute technologie avec une unique sortie, et tout est programmé à l'ordinateur. Pour nous, ça a été une véritable révolution technologique. »



De gauche à droite : Jonas Desrosiers et Yaya Doumbia.

Envol 91 s'est par ailleurs lancée dans la réalisation de clips vidéo, un projet initié par son animateur jimchab. « Il a proposé et on a embarqué car un clip vidéo a souvent plus d'impact qu'un clip audio, explique Yaya Doumbia. C'est un excellent ajout à notre offre! »

La radio travaille en outre à ce que son nom et le titre des chansons jouées puisse s'afficher dans les voitures qui offrent cette option, plutôt que seulement sa fréquence. « Ça augmenterait davantage notre visibilité, explique Yaya Doumbia, car les gens de passage qui nous écoutent par accident sauraient tout de suite qui on est. »

En 2017, Envol 91 prévoit aussi diversifier ses sources de financement, notamment par la publicité et les adhésions et dons. « À long terme, on aimerait pouvoir embaucher quelques journalistes et avoir notre propre salle de nouvelles », confie-t-il.

À l'aube de son second quart de siècle, le conseil d'administration d'Envol envisage que la radio va devenir « un modèle d'excellence pour toutes les radios communautaires au Canada et la radio francophone la plus écoutée du Manitoba, tout en gardant notre place de plaque tournante de la musique francophone et notre contenu local fort », assure le vice-président du CA et président du Comité du 25e anniversaire d'Envol, Jonas Desrosiers.

« En célébration de nos 25e années en tant que la seule radio communautaire du Manitoba français, Envol FM et Francofonds sont fiers de vous inviter à faire un don au nouveau Fonds Envol FM chez Francofonds, ajoute-t-il. Appuyez le Fonds Envol FM afin que notre radio puise continuer d'agrandir l'espace musical du Manitoba français aujourd'hui et demain. Faites un don à Francofonds.org ou au 204 237-5852. »

Daniel Bahuaud
Cinémusique

« Quand Envol a été créée, j'étais déjà adulte, mais j'ai vu ce que ça représentait pour mon neveu et ses amis. Cette radio a changé la façon d'écouter la musique populaire francophone et a permis d'imprégner les jeunes d'un bilinguisme équilibré en leur offrant un choix d'écoute en français. »

Jean-Sébastien Côté-Paré
La Talle de bleuets

« Pendant deux heures de ma semaine, je suis connecté aux Franco-Manitobains. De la première année à aujourd'hui, j'ai toujours eu la confiance de la radio Envol 91 FM pour mon programme, donc c'est un plaisir de faire l'émission. Même avec toutes les choses farfelues qui arrivent en deux heures, je ressors toujours rempli d'énergie positive. »

Claire Desrosiers
La vie à 3 temps

« Pour moi, Envol 91 FM représente la communauté francophone du Manitoba. Le fait de pouvoir apporter de la musique en français à travers une radio communautaire, c'est important et même nécessaire pour continuer à transmettre notre culture. »



Charles LeBlanc
C'était beau, c'était interessant, j'ai vraiment aimé

« Je me rappelle d'une émission que je faisais avec Bertrand Nayet dans les années 90. On faisait des entrevues parfois fictives. Une fois, nous avons réalisé l'entrevue d'un mime. Comme c'était à la radio, on entendait seulement la voix de celui qui posait les questions, c'était vraiment comique. »

Chris Cayer
Révolution

« Envol FM m'apporte plein de fun depuis toutes ces années. C'est une immense opportunité pour pratiquer à la radio. J'ai pu appuyer plusieurs groupes musicaux francophones du Manitoba, et j'ai plaisir à côtoyer les autres animateurs. J'apprends beaucoup en discutant avec eux. »

Laurent Poliquin
Tous les dimanches du monde

« J'ai passé tellement de bons moments sur Envol FM! En tant qu'animateur, je me vois comme un médiateur culturel. Avec une radio communautaire, on a beaucoup de liberté, c'est l'aspect merveilleux d'Envol. Célébrer 25 ans, ça montre le bon travail des bénévoles et le soutien de toute la communauté. C'est possible quand on y croit.»

Jimchab
Jimchab le matin

« Une fois par mois, nous faisons une émission dans les régions rurales. Certaines personnes ne sont pas à l'aise pour parler en français, mais nous leur expliquons qu'elles sont les bienvenues car nous voulons entendre toutes les voix du Manitoba, et nous voulons que toute la communauté puisse se reconnaître dans nos émissions. »

Diane Doney
Samedi POP

« Envol FM est une bonne façon de transmettre la culture, la musique et la politique francophone à l'auditoire du Manitoba. Cette radio ouvre les frontières de la langue, de la musique et expose d'autres organisations francophones. Ce qui me plaît, c'est de voir des animateurs de tout âge et de tout niveau d'expérience. »

Viviane Roy-Mazerole
Le 100 NONS présente

« Ce qui m'a le plus marqué, c'est quand ma fille, Christine, a été choisie pour co-animer l'émission CD Tracké. Elle avait 12 ans, et elle a tellement aimé ça qu'elle a ensuite créé sa propre émission, Difficultés Techniques. De telles opportunités montrent à quel point la communauté francophone est choyée au Manitoba. »

Denise Lécuyer,
impliquée depuis 24 ans.

Animatrice de *C'est de nos affaires et Le punch aux fruits*

« J'ai beaucoup aimé accueillir les artistes. Certains étaient un peu craintifs au début, mais j'ai presque toujours réussi à les mettre à l'aise et à avoir une belle conversation avec eux. Tellement que souvent, quand mon temps d'antenne était fini, je devais les inviter à partir! C'était pour moi le plus gros compliment que les gens ne partent pas d'eux mêmes à la fin de l'émission. »



Henri Dupuis
De la musique pour tout le monde

« J'ai commencé à faire des émissions avec une amie, puis j'ai repris avec mes enfants. C'était l'occasion de faire quelque chose d'intéressant avec eux et de partager en français. Maintenant je fais participer les jeunes de l'école d'immersion Springfield Height. Ça leur donne l'opportunité d'utiliser le français hors des salles de classe. »

Marc Giguère
Hard rock psychédélique et progressif

« L'entrevue la plus mémorable pour moi fut celle de Jimmy Carter quand il est venu à Winnipeg pour la première fois pour *Habitat for humanity*. Il y avait d'autres reporters, mais c'était quand même une grosse affaire pour une radio communautaire. »

Émile Hacault,
impliqué depuis 29 ans.

Animateur de *Paroles et musique,* **puis** *Muse éclectique,* **puis** *Chansons et transitions*

« J'ai aimé faire mes émissions dans le respect et la dignité de mes auditeurs, parce que j'aime la musique, francophone surtout. Souvent, les gens m'ont dit qu'ils n'appelaient pas mon émission car ils aimaient déjà mon choix de musique, alors ils n'avaient rien à critiquer! C'est un compliment pour moi. Mais j'ai aussi aimé recevoir parfois des appels de camionneurs pour me demander une chanson en particulier. Ça m'a montré qu'on m'écoutait, même de passage. »



Une radio pour tous, par tous

Envol 91 FM a une place capitale au sein de la communauté francophone du Manitoba. Elle permet à de nombreux organismes de se faire connaître, et à tous les francophones de la province de s'exprimer. Les partenaires d'Envol témoignent de l'importance de la radio communautaire.


Diane Bazin.


Viviane Roy-Mazerolle.


Mona Audet.


Wilgis Agossa.


Sarah Gagné.


Lucienne Châteauneuf.

Pour Diane Bazin, à la tête de l'émission *Le Rural vous parle*, Envol « permet de promouvoir les activités du rural et de mettre en avant nos succès. C'est notre radio, que tout le monde peut écouter et même y contribuer. Ça réchauffe le cœur quand on entend nos jeunes et nos moins jeunes s'exprimer à la radio! »

Au 100 NONS, le partenariat a été le fruit d'une nouvelle stratégie marketing. « On a proposé une émission à la radio pour faire connaître nos artistes, puis les artistes du Manitoba », se souvient Viviane Roy-Mazerolle qui a créé la formule, et animé *Le 100 NONS présente* pendant cinq ans.

L'organisme Pluri-elles, lui, travaille avec la station de radio depuis plus de 20 ans. Au cours de ces années, les employés des différents secteurs ont eu l'occasion de se former à la communication avec les médias. « Envol permet à notre personnel d'être plus polyvalent, se réjouit la directrice Mona Audet. C'est une très bonne école. » Les jours d'émission, tout le monde passe un bon moment dans les studios. « Dans certaines émissions, on rit beaucoup, raconte Saadia Saadane, chef du secteur alphabétisation. D'autres sont plus sérieuses, mais à chaque fois, on prend beaucoup de plaisir. C'est une bonne opportunité de promotion pour nos services. En tant que bénévole, nous sommes aussi fiers de savoir comment fonctionne tout l'aspect technique de la radio. Nous avons même reçu un trophée pour une émission que nous avons faite sur la Journée internationale de la femme. »

Wilgis Agossa, adjoint administratif et responsable des communications à l'Accueil francophone, voit Envol 91 FM comme « une connexion entre les nouveaux arrivants et la communauté. La radio est une porte d'entrée vers la communauté francophone ». Il apprécie aussi la diversité des programmes proposés par la radio. « Il y a de la place pour les émissions d'ici et d'ailleurs. La communauté change et s'ouvre à tout le monde, et c'est important pour nous », dit-il.

Les étudiants de l'Université de Saint-Boniface sont aussi représentés sur les ondes. Leur émission, *Réveil FM*, est diffusée dans le Centre étudiant et sur les ondes d'Envol une fois par jour, toute la semaine. « Nos animateurs sont des étudiants formés par Jean Fontaine, explique Sarah Gagné, coordonnatrice des médias étudiants. C'est une opportunité géniale encadrée professionnellement. Les étudiants sont motivés parce qu'ils savent qu'ils sont écoutés. Avec internet, leurs parents et leurs amis peuvent suivre les émissions de partout, alors ils font du travail de qualité et cherchent toujours à s'améliorer. » Sarah Gagné est aussi heureuse de voir le rassemblement des différentes cultures autour de l'émission de radio universitaire. « L'émission est un moyen de faire découvrir la culture franco-manitobaine aux étudiants. Ils rencontrent du monde, ils peuvent s'instruire et instruire les autres. J'aime voir des étudiants africains, français, québécois, franco-manitobains, tous réunis pour créer la meilleure émission possible. »

Enfin, à la Fédération des aînés franco-manitobains, la directrice générale Lucienne Châteauneuf est enchantée par ce partenariat qui dure depuis plus de 10 ans. « Avec *Prends le temps*, on peut diffuser nos activités et nos projets destinés aux personnes de plus de 50 ans. »

Chacun son programme, chacun son style

Au début, c'est une idée. On se renseigne, on en discute, et ça devient un projet. Pour le concrétiser, il faut le présenter aux exécutifs d'Envol 91 FM. « On nous a demandé d'expliquer en détails le genre de programme que l'on voulait présenter, le format et le contenu. C'était beaucoup de travail », se souvient Viviane Roy-Mazerolle, animatrice du *100 NONS présente*. Une fois la demande évaluée et approuvée, c'est une émission. L'aventure peut alors commencer.



jimchab et Renaud Doucet sont derrière le micro d'Envol au quotidien!

Il y a ceux qui s'y prennent des mois à l'avance, et ceux qui improvisent une fois à l'antenne. Les méticuleux, qui écrivent tout, et les plus aventureux, qui se lancent sans filet. Il y a aussi les habitués, qui ont assez d'expérience pour faire une émission sans trop de préparation, et puis les experts, qui avancent au jour le jour et au fil de l'actualité franco-manitobaine.

Chez Pluri-elles, par exemple, tout est dans la recherche. L'organisme se veut le plus précis possible sur les conseils prodigués aux gens de la communauté. « Préparer une émission prend 5 h en moyenne, témoigne la chef du secteur alphabétisation Saadia Saadane. On se consulte longtemps à l'avance, on envoie le sujet si on a besoin d'avoir des invités. Lorsqu'on arrive sur les ondes, notre émission est très structurée. »

Pour Daniel Bahuaud, « le travail au préalable donne un meilleur produit pour l'audience de mon émission. » Lorsqu'il animait *Cinémusique*, il choisit les plages les plus intéressantes de la bande originale d'un film. « J'allais vraiment chercher des musiques de partout, d'Honegger à Prokofiev, en passant par des noms plus hollywoodiens, comme Howard Shore. »

Deux présentatrices d'Envol 91 FM arrivaient très préparées lorsqu'elles ont débuté à la radio. « Comme je suis perfectionniste, j'avais peur de faire des erreurs en langue, alors j'ai préenregistré mes trois premières émissions, raconte Viviane Roy-Mazerolle. Par la suite, je rédigeais mon introduction, pour me rassurer. » Diane Doney, elle, préparait tout à l'avance. « Maintenant je choisis les pistes pendant que je suis à l'antenne, confie-t-elle. Je joue un disque, et pendant ce temps j'en écoute un autre pour sélectionner les musiques suivantes. C'est la méthode qui fonctionne pour moi, même si c'est un processus qui me demande beaucoup de concentration. »

jimchab, lui, voit son émission, *jimchab le matin*, comme une aventure quotidienne. « Pour le contenu de mon émission, je vais à tous les évènements pour pouvoir dire ce qui se passe dans la communauté. Globalement, je raconte ma vie et mes sorties sur les ondes. J'ai aussi trois ou quatre entrevues par émission. Je ne sais jamais qui j'aurai d'une semaine à l'autre, et c'est ce qui me plaît! »

Ce qui fait la singularité de la radio communautaire Envol, c'est la production de ses programmes. « Contrairement à d'autres radios, nous sommes seuls dans nos studios, remarque jimchab. Mais la passion que nous avons nous permet de faire de très bonnes émissions, même sans disposer de beaucoup de ressources. »

Merci à nos bailleurs de fonds et à nos partenaires :

 Patrimoine canadien Canadian Heritage

Manitoba
Bureau de l'éducation française

ARC du Canada RFA 

CRFC FCRC
Community Radio Fund of Canada
Fonds canadien de la radio communautaire

FRANCOFONDS

Pour la réalisation de ce cahier spécial, merci à :

LA LIBERTÉ communication

340, boulevard Provencher | Winnipeg (Manitoba) R2H 0G7 | Bureau : 204-233-4243 | Studio : 204-231-3691 | info@envol91.mb.ca | envol91.mb.ca